Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mardi 17 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6900 - 23e année

PASSEPORTS

Une baisse des tarifs pour les Algériens de l'étranger

P 4

EUCOCO 2026

Alger réaffirme son engagement en faveur de l'indépendance du peuple sahraoui

P 7

SA PRESSE INTERPRÈTE LES PROPOS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE COMME UNE DÉCLARATION DE GUERRE

L'aveu de culpabilité du Makhzen

En appelant le Makhzen à considérer les propos du président de la République comme une déclaration de guerre, la presse marocaine fait en définitive un aveu de culpabilité.

LIRE EN PAGE 3

EXECUTION DES JUGEMENTS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS

Le Gouvernement procède au règlement du dossier

LIRE EN PAGE 4



Ph: DR

APN

Le PLF-2027 adopté à la majorité des députés

P 2

GNL

L'Algérie deuxième fournisseur de l'UE

P 5

CAN-2027 (ÉLIMINATOIRES)
TOGO – ALGÉRIE (17H00) À LOMÉ :



Mission périlleuse pour des Verts en plein doute

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME KAID AHMED - TIARET, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Trois favoris solides

P 21

L'ÉDITO

Qui est le va-t-en-guerre ?

Le président Abdelmadjid Tebboune a fait mouche en déclarant que l'Algérie pourrait être amenée à frapper à la source même où sont fabriquées les drogues. Et ce, alors que les flux massifs et la récurrence des trafics dirigés sur le territoire national sont semblables à une guerre qui ne dit pas son nom. Au-delà de ce qu'elle projette comme nouvelle doctrine de lutte qui se veut plus offensive pour contraindre les cartels et les narco-États derrière à cesser leurs activités criminelles qui relèvent d'un terrorisme d'État, la déclaration qui a résonné, dimanche dernier, dans toute la salle de la Cour suprême à Alger, a réussi à faire sortir du bois les parties qui se culpabilisent. Le Président n'avait pourtant nommé aucune partie et aucun pays derrière le trafic à nos frontières qui cible notre jeunesse. Il n'en a pas fallu plus pour que le Makhzen se manifeste à travers la presse soumise à sa botte. Chacun y va de sa propre lecture, mais tous ont interprété le propos du Président comme une déclaration de guerre à l'égard du Maroc. Si certains qui se croient plus intelligents se sont posé plus de questions qu'ils n'ont apporté de réponses en évoquant des « accusations à l'égard du Maroc », leurs confrères d'autres médias ont commis la maladresse de se déclarer coupables. Un titre a même fait mieux en rappelant les récentes opérations de saisies astronomiques opérées par nos services de sécurité, tandis qu'un autre a invité les autorités marocaines à prendre « très au sérieux les menaces de Tebboune ». Dans une tentative désespérée de dédouaner le Makhzen de sa responsabilité criminelle et en panne d'inspiration, les médias marocains se sont tiré une balle dans le pied. La question est là, pourquoi les Marocains se sentent-ils visés et pas d'autres voisins dans une région au cœur du trafic de drogue ? Se croyant encore plus futé, un site d'information, dont l'hostilité innée à l'égard de l'Algérie peut lui valoir la palme d'or, a signé un pamphlet consacré à l'élaboration d'un narratif qui fait passer l'Algérie pour un va-t-en-guerre. « Budget militaire doublé, Constitution révisée, menaces de frapper… Depuis 2019, le président algérien Tebboune parle comme un chef de guerre ». Voilà pour résumer ce à quoi s'attendraient désormais les Algériens de la part des Marocains. Une vieille et éculée méthode qui consiste à salir l'image d'un pays qui a fait du respect d'autrui un principe fondateur de sa politique étrangère. Un pays qui tient une ligne de conduite irréprochable et jouit d'une reconnaissance internationale. Aussi paradoxal que cela puisse paraitre, l'agresseur marocain, dont il n'est pas utile de rappeler tous les méfaits qu'il a commis à l'égard de l'Algérie et de toute la région – en violation du droit international –, qui tente de se soustraire à sa responsabilité dans la guerre de drogue faite à l'Algérie !

Farid Guellil

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le PLF-2027 adopté à la majorité des députés

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont adopté, hier à la majorité, le projet de Loi de finances pour l'exercice 2027, lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'Assemblée, Khalida Boufedèche, en présence du ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, et de plusieurs membres du gouvernement.



Avant le vote, le rapporteur de la commission des finances et du budget a présenté le rapport complémentaire relatif au texte, comprenant plusieurs amendements proposés par les députés dans le cadre de son enrichissement. Le PLF 2027 prévoit une série de mesures destinées notamment à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à rationaliser les dépenses publiques, à promouvoir l'investissement productif, à diversifier les recettes de l'État et à améliorer le recouvrement fiscal, sans augmentation des taux d'imposition. Le texte accorde également une place importante à la diversification de l'économie nationale et au soutien des secteurs hors hydrocarbures, notamment les start-up, à travers des dispositifs visant à encourager l'investissement et à élargir l'assiette économique et fiscale.

Lors des débats parlementaires, le ministre des Finances avait souligné que le projet de loi traduisait le caractère social de l'État et son engagement à protéger le pouvoir d'achat des catégories à faible revenu, tout en veillant à la rationalisation des dépenses publiques et à la mobilisation de nouvelles ressources. Il avait également mis en avant les mesures destinées à renforcer l'investissement productif, à moderniser l'administration fiscale et à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

À travers ce texte, le gouvernement entend ainsi consolider les équilibres financiers de l'État tout en poursuivant les efforts de diversification économique et de soutien à l'activité productive.

Lebbou souligne le signe d'une responsabilité partagée entre le Gouvernement et le Parlement Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a souligné que l'adoption du PLF 2027 traduit l'esprit de coopération institutionnelle et de responsabilité collective entre le Gouvernement et le Parlement, au service de l'intérêt national et des aspirations des citoyens. «L'adoption du projet de Loi de finances 2027 ne constitue pas une simple formalité constitutionnelle, mais traduit l'esprit de coopération institutionnelle et de responsabilité collective au service du pays et du citoyen », a-t-il affirmé à l'issue de la séance plénière consacrée au vote du texte. Dans son allocution, le ministre a mis en avant l'importance de ce partenariat dans l'élaboration de politiques financières efficaces et transparentes. Il a, à cet égard, assuré que les observations et propositions formulées par les députés feraient l'objet d'une attention particulière et d'un suivi personnel de sa part, ainsi que des différents services du ministère des Finances, en vue de leur prise en considération lors des prochaines étapes.

Par ailleurs, Lebbou a également salué le sens des responsabilités et la conscience nationale dont les députés ont fait preuve lors de l'examen du texte, estimant que leurs contributions avaient permis d'enrichir le projet et d'approfondir l'étude de son contenu. Il a enfin exprimé sa reconnaissance au président de la commission des finances et du budget et à ses membres pour les efforts consentis, ainsi que pour les observations et propositions constructives présentées durant l'examen du projet.

Sarah O.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU

L'Algérie accueille une session de formation de formateurs

L'Algérie accueille, depuis dimanche, la deuxième session de formation de formateurs (TOT – Training of Trainers), consacrée aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, dans le cadre du programme de coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Organisation des Nations unies chargée des questions policières. La cérémonie d'ouverture de cette session a été présidée par le directeur de la Formation et de l'Enseignement, le contrôleur général de police Hassani Fayçal, représentant le directeur général de la Sûreté nationale, en présence de Baya Ben Smaïl, directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Ont également pris part à cet événement l'ambassadrice et coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Sofia Claudia Amasari, le conseiller de l'ONU pour les questions policières, Fayçal Shahkar, la cheffe de la section chargée de la sélection et du recrutement des personnels de police au siège de l'ONU, Ana Yenigun, ainsi qu'Ahmed Hosni Hassan Abdelrahim, directeur de la session de formation. Plusieurs directeurs centraux de la Sûreté nationale étaient également présents. Prévue jusqu'au 25 novembre en cours au siège du Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP), cette formation spécialisée est encadrée par des experts et des formateurs internationaux de l'Organisation des Nations unies chargée des questions policières. Elle s'adresse aux cadres de la DGSN et du Commandement de la Gendarmerie nationale. Cette initiative vise à renforcer les capacités et les compétences professionnelles des participants, tout en leur permettant de s'approprier les méthodes pédagogiques les plus récentes. Elle ambitionne également de développer leurs aptitudes en matière de leadership et d'ingénierie de la formation, conformément aux normes internationales applicables aux opérations de maintien de la paix et de la sécurité.

À travers cette deuxième session, l'Algérie entend ainsi consolider la coopération avec les instances onusiennes et contribuer au renforcement des compétences nationales dans le domaine de la formation policière, notamment en matière de participation aux opérations internationales de maintien de la paix.

M. Seghilani

DGSN

L'utilisation de l'IA dans les cybermenaces au cœur d'un séminaire national

Les travaux d'un séminaire national consacré à « La prévention des cybermenaces : l'utilisation de l'intelligence artificielle comme modèle » ont débuté, hier, à Alger, sous la présidence du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, en présence d'experts et de spécialistes du domaine. Organisée du 16 au 18 novembre à l'École supérieure de police Ali-Tounsi, cette rencontre vise à examiner les enjeux liés à l'évolution des cybermenaces et aux nouveaux risques induits par l'exploitation des technologies de l'intelligence artificielle. Les participants se pencheront notamment sur la nature des menaces et des risques croissants dans le cyberespace, ainsi que sur les défis qu'ils posent à la sécurité des systèmes d'information et aux impératifs de la sécurité nationale. Ce séminaire constitue également un espace d'échange et de réflexion autour des moyens de prévention et des approches à adopter pour faire face aux cybermenaces, dans un contexte marqué par l'essor rapide des technologies de l'intelligence artificielle et leur utilisation croissante dans le domaine numérique.

M. S.

NOUVELLES FORMES DE CRIMINALITÉ

Vers un arsenal juridique renforcé et intelligent

Le Premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, a souligné la nécessité de « renforcer l'arsenal juridique face aux nouvelles formes de criminalité portant atteinte à la sécurité de l'État, aux personnes, aux biens, à la santé et à l'environnement ». Il s'exprimait, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, durant laquelle il a également présenté les priorités de l'institution en matière de modernisation et d'amélioration du fonctionnement judiciaire.

Parmi les projets annoncés figure la création d'une base de données juridique et judiciaire intelligentes reposant sur l'intelligence artificielle. Cette plateforme devra contribuer à uniformiser la rédaction des décisions, harmoniser les terminologies, éliminer les erreurs matérielles et accélérer le traitement des affaires. Tahar Mamouni a également évoqué la poursuite des programmes de formation destinés aux magistrats des différentes chambres, ainsi que les efforts visant à harmoniser la jurisprudence. La numérisation constitue un autre axe de modernisation, avec le développement des échanges électroniques d'informations judiciaires, du suivi numérique des décisions et de l'archivage électronique. À terme, la Cour suprême ambitionne de parvenir à une justice numérique intégrée, permettant notamment le déroulement à distance de certaines procédures et délibérations. Présentant le bilan de l'activité juridictionnelle, Tahar Mamouni a indiqué que la Cour suprême avait enregistré 100 588 affaires, dont 81 758 pénales, entre le 1er octobre 2025 et le 30 septembre 2026. Durant la même période, elle a statué sur 128 234 affaires, dont 108 646 pénales. Il a également fait état d'une réduction des délais de traitement des pourvois en cassation, passés de six à trois ans. « Nous œuvrerons à réduire ces délais au minimum possible au cours des prochaines années », a-t-il assuré. Les affaires urgentes, notamment celles concernant les détenus, la corruption et les atteintes à l'économie algérienne et à la sécurité du pays, bénéficient d'un traitement prioritaire, dans des délais allant d'un à quatre mois à compter de la réception du dossier.

Ania N.

IMPORTATIONS

Le Président dénonce 520 sociétés fictives

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dénoncé les détournements des dispositifs publics destinés à faciliter les opérations d'importation au profit des jeunes et des opérateurs économiques. Lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, dimanche, il a révélé la découverte de 520 sociétés fictives, mettant en lumière l'ampleur des pratiques frauduleuses qui entravent les efforts d'assainissement de l'activité économique. Le chef de l'État a pointé l'exploitation abusive des mécanismes mis en place par l'État, dont certains bénéficiaires ont détourné les objectifs initiaux. «Vous avez ici constaté comment certaines personnes ont exploité les décisions de l'État relatives à l'ouverture des opérations d'importation aux jeunes et aux opérateurs économiques. Qui sont ceux qui en ont profité ? Ce sont précisément ceux qui ont détourné et perverti toute l'opération », a-t-il déclaré. Pour illustrer ces dérives, le président Tebboune a évoqué le cas de 90 sociétés déclarées à une seule et même adresse, dans un seul immeuble. « Il est évident que nous devons mettre définitivement fin à de telles dérives et nous donner les moyens de les éradiquer », a-t-il insisté. Pour le président de la République, ces agissements pénalisent les opérateurs économiques honnêtes et compromettent les efforts engagés pour assainir l'économie nationale. Il a ainsi souligné le rôle fondamental de la justice dans la lutte contre ces pratiques et la préservation de la crédibilité de la démarche économique nationale. Le chef de l'État a également rappelé les avancées enregistrées dans le renforcement de l'arsenal législatif, notamment à travers la dernière révision du code pénal.

A. N.

SA PRESSE INTERPRÈTE LES PROPOS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE COMME UNE DÉCLARATION DE GUERRE

L'aveu de culpabilité du Makhzen

En appelant le Makhzen à considérer les propos du président de la République comme une déclaration de guerre, la presse marocaine fait en définitive un aveu de culpabilité.



Ph : DR

Un cultivateur du village d'Azila, dans le nord du Maroc, dans un champ de cannabis

La presse du Makhzen reconnait malgré elle que le voisin de l'ouest est la source de la drogue qui inonde le pays, tout comme elle confirme les accusations contenues dans les différentes résolutions de l'ONUDC (l'organe onusien de lutte contre la drogue) qui placent le Maroc dans le trio de tête des pays producteurs de résine de cannabis.

Lors de l'ouverture de l'année judiciaire à la Cour suprême sur la lutte contre la drogue, le président de la République, sans citer nommément le Maroc avait notamment dit que, « l'inondation de l'Algérie par la drogue constitue désormais une véritable guerre contre notre peuple et notre jeunesse, mais nous pourrions être amenés à cibler la source de fabrication de ces drogues, dans le cadre du droit de légitime défense. » Sur le terrorisme, le Président a indiqué que ce phénomène « est désormais instrumentalisé contre l'Algérie et ses voisins, et nous protégerons notre pays et nos voisins grâce à la force de notre Armée nationale populaire. Nous avons vaincu le terrorisme dans les moments les plus sombres grâce à nos hommes », avait-il souligné.

Cette déclaration qui est une expression de l'Algérie de se défendre contre tout danger et contre toute menace extérieure a mis aux abois la presse marocaine qui, au lieu, de l'analyser avec l'intérêt du voisin qui aspire à cultiver de bonnes relations avec ses voisins, l'a considérée comme une déclaration de guerre. Sous un titre, « Tebboune joue avec le feu », Maroc-Hebdo pousse en réalité des cris d'orfraie. Dans son article il affirme que « le président algérien, en évoquant la possibilité de cibler les lieux de fabrication, introduit une perspective militaire dans un problème de sécurité intérieure. Est-ce une déclaration de guerre ? Pas au sens juridique du terme. Aucun pays n'a été officiellement désigné, aucune opération militaire annoncée, aucun ultimatum lancé. Mais ce serait une erreur de considérer ces propos comme une simple envolée oratoire. Lorsqu'un chef d'État évoque la possibilité de frapper la source d'un trafic criminel à l'étranger et invoque la légitime défense pour justifier une telle éventualité, il ne parle plus seulement de police, de douanes ou de justice. Il parle de force armée. Et dans le contexte maghrébin, chacun comprend que le Maroc peut se sentir directement concerné », rien que ça un aveu de la presse marocaine qui se traduit par « nous sommes la source d'où part la drogue qui inonde l'Algérie ». Un aveu de culpabilité dans le jargon juridique.

« UNE MENACE À PRENDRE AU SÉRIEUX »

Ce media conclut en se posant des questions qui enfoncent encore plus le royaume. « Envisage-t-il une action militaire sur le territoire d'un autre pays ? … Le Maroc a tout intérêt à prendre ces propos au sérieux, à demeurer vigilant ». L'autre journal proche du Makhzen, « La Voix du Maroc » affirme en grosse manchette que, « le président Tebboune menace de cibler les trafiquants de drogue à la source ».

« Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a menacé dimanche de prendre des mesures contre les fabricants de drogue à la « source », sur fond d'accusations persistantes de l'Algérie selon lesquelles le Maroc serait à l'origine des opérations de trafic de drogue vers le pays. Tebboune n'a pas mentionné le Maroc, mais l'Algérie accuse depuis longtemps le Maroc d'être la source des drogues introduites clandestinement à travers la frontière commune entre les deux pays ».

C'est finalement un discours va-t-en-guerre qui est diffusé par la presse marocaine qui a vite conclu que les préparatifs pour des raids des bombardiers algériens contre les champs de production de haschich sont en cours.

Pour sa part, Mustapha Adib, l'ancien officier de l'armée de l'air marocaine et opposant en exil aux États-Unis, estime que l'Algérie en s'appuyant sur le principe et le droit à la légitime défense peut bombarder les sources de production de drogue où qu'elles se trouvent. « L'Algérie est bien sûr capable de bombarder le Maroc....elle disposerait de suffisamment de preuves que le Maroc est responsable de ces drogues et de la destruction de la richesse algérienne, qui est la jeunesse. Ils ont les preuves, oui, ils ont les preuves. Ce qui veut dire que les pleurnicheries du Maroc sur la scène internationale ne serviront à rien. Surtout avec la présence actuelle du veto russe, et celui de la Chine plus tard. Et peut-être même le veto français, si ses dirigeants le décident, car les intérêts de la France avec l'Algérie sont plus grands que ses intérêts avec le Maroc », a-t-il souligné.

LE DROIT INTERNATIONAL APPUIE L'ALGÉRIE

L'Algérie a toujours œuvré dans le sens du respect du droit international et du principe de bon voisinage ce qui n'est pas le cas de notre voisin de l'Ouest qui multiplie les basses manœuvres, les discours et les pratiques belliqueuses et qui, dans un geste ultime de provocation, scelle des relations étroites avec les ennemis de notre pays. Il faut rappeler qu'en matière de lutte contre la drogue le droit international (*) institue le principe de la légitime défense qui permet à un pays d'attaquer, hors de ses frontières, les sources de production des drogues qui inondent son espace géographique.

C'est donc forte des outils du droit international que l'Algérie peut entreprendre des actions militaires contre les barons de drogue même hors de ses frontières. Depuis la fin du XXe siècle et l'accélération au XXIe siècle, les armées d'Amérique latine (notamment au Mexique, en Colombie et au Brésil) sont régulièrement mobilisées sur le terrain intérieur comme hors de leurs frontières contre les cartels de la drogue. Les États-Unis mènent des opérations de lutte contre le narcotrafic dans les Caraïbes et le Pacifique. Sous l'administration Trump, des frappes et des opérations ciblées ont visé des embarcations suspectes et des réseaux au large du Venezuela et de la Colombie, soulevant des critiques d'experts de l'ONU concernant le droit international de la mer.

L'Algérie est donc dans son droit de recourir pour faire cesser une menace ou un danger et le président de la République n'a fait que rappeler ce droit. Et son dernier discours a permis au monde entier de savoir que le Maroc est la source des drogues qui inondent l'Algérie et qui mettent en danger la santé de la jeunesse, puisque ses médias et les responsables du Makhzen ont fait l'aveu le plus indiscutable en reconnaissant tout haut, « nous sommes la source des maux que connait notre voisin de l'Est ».

Slimane B.

(*) Le système international de contrôle des drogues de l'ONU repose principalement sur trois grands traités internationaux complémentaires qui sont comme suit :

• La Convention unique sur les stupéfiants de 1961 (modifiée par le Protocole de 1972) et qui vise à limiter l'usage des stupéfiants (opium, coca, cannabis, etc.) exclusivement à des fins médicales et scientifiques, et à coordonner l'action contre leur production et leur trafic illicites.

• La Convention sur les substances psychotropes de 1971. Adoptée à Vienne, elle étend le contrôle international aux substances synthétiques et psychotropes (amphétamines, LSD, barbituriques, etc.).

• La Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 (dite Convention de Vienne) : Elle renforce la coopération judiciaire et policière, l'extradition, la lutte contre le blanchiment d'argent, la saisie des avoirs criminels et le contrôle des précurseurs chimiques.

FACE AUX ACTES HOSTILES

L'Algérie, un État fort et souverain dans ses décisions

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, est revenu, dimanche, sur les agressions environnementales visant l'Algérie, notamment la pollution de l'oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen. On sait que l'Algérie estime que les pratiques illégales au niveau des eaux partagées à sa frontière ouest sont contraires aux usages et conventions internationales. En effet, la pollution systématique des eaux partagées portant atteinte à l'équilibre écologique des écosystèmes concernés est en violation des dispositions de la convention internationale encadrant ce domaine.

Dans ce cas, on le sait, il s'agit de la pollution du barrage de Hammam Bougherara et des terres dans la région de Maghnia, par les eaux usées, chargées de polluants toxiques et de déchets solides divers, ramenées du Maroc par Oued Mouilah. Pour les experts, la présence d'agents chimiques constitue une menace particulièrement préoccupante, du fait de son action sur la qualité de l'eau et ses conséquences sur la sécurité hydrique de la région. En même temps, l'eau polluée de l'oued Mouilah qui se jette dans la Tafna juste en amont du barrage de Hammam Boughrara, arrive jusqu' à la mer dont elle pollue les eaux, là aussi. À une autre occasion, il y a moins d'une semaine lors de la visite qu'il a effectuée sur les lieux, dans la daïra frontalière de Maghnia, Brahim Merad avait affirmé que l'État prendra les mesures juridiques nécessaires, au niveau national et international, contre les parties impliquées dans la grave pollution de l'oued Mouilah, à Tlemcen, principale source d'approvisionnement du barrage de Hammam Boughrara. On sait que le Droit environnemental international a consacré deux principes, appliqué également dans le secteur de l'eau : le principe de précaution qui impose que lorsqu'il existe des menaces de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de raison pour reporter des mesures rentables visant à prévenir la dégradation de l'environnement ; et le principe du pollueur-payeur qui stipule qu'en droit international, la pollution d'un barrage alimenté par un cours d'eau transfrontalier engage la responsabilité de l'État d'origine, qui a l'obligation stricte de prévenir, réduire et maîtriser tout dommage environnemental significatif causé au-delà de ses frontières. La responsabilité du Maroc est aisée à établir par les experts concernés. Dans sa déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, Merad a fait état « d'actes hostiles menés par des pays qui veulent faire plier l'Algérie », soulignant que l'Algérie est « immunisée et ne laissera jamais faire ».

Merad a affirmé que l'Algérie est un État fort et souverain dans ses décisions, capable de faire face à toutes formes d'hostilités auxquelles elle est confrontée. Il a rappelé que le président de la République avait évoqué, dans son allocution à l'ouverture de l'année judiciaire, les actes hostiles menés par des parties étrangères, saluant les enfants de l'Algérie "fidèles, patriotes et responsables à tous les niveaux, à l'instar des membres de l'Armée nationale populaire et de l'ensemble des corps de sécurité". Outre la pollution d'oued Mouilah qui pollue le barrage de Hammam Boughrara, le ministre a évoqué également « les actes malveillants visant à créer des pénuries de certains produits et à en augmenter les prix, outre la propagation d'informations faisant état d'une prétendue crise de la pomme de terre en Algérie ». Il a affirmé que, parallèlement aux efforts consentis par l'Algérie pour faire face à ces actes hostiles, le citoyen algérien est « pleinement conscient de tout ce qui se passe et de l'ampleur des défis auxquels le pays est confronté ».

M'hamed Rebah

EXÉCUTION DES JUGEMENTS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS

Le Gouvernement procède au règlement du dossier

Le règlement de ce dossier, consistant en l'application effective des décisions de justice devra mettre fin au calvaire de centaines de travailleurs en leur permettant ainsi d'accéder à leurs droits légitimes.

Les travailleurs concernés par des décisions et jugements judiciaires en leur faveur dans six secteurs sont au cœur d'une démarche gouvernementale visant à garantir l'exécution effective des décisions de justice et à mettre fin à l'attente de centaines de salariés et le recouvrement de leurs droits. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a chargé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, de suivre ce dossier, de transmettre les listes nominatives des travailleurs concernés aux départements ministériels compétents et de veiller à leur prise en charge. Ghrieb a également instruit le ministre du Travail de lui transmettre périodiquement un état des lieux détaillé sur l'avancement de l'opération d'exécution. Cette démarche fait suite à l'intervention officielle de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qui a sollicité une prise en charge de ce dossier et l'application des décisions rendues par la justice. Dans ce cadre, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a tenu une réunion de travail avec les responsables de la centrale syndicale pour assurer le suivi de l'application de l'instruction n° 697 du 20 octobre 2026, émise par le Premier ministre. La rencontre s'est déroulée sous la supervision de l'inspecteur général du travail, en présence de représentants des ministères de l'Éducation nationale, des Sports, de l'Environnement et de la Qualité de la vie, de l'Industrie pharmaceutique, de la Santé ainsi que de la Culture et des Arts. La délégation de l'UGTA était conduite par son secrétaire national chargé des conflits sociaux et des affaires économiques, Mohamed Zoubeiri.

UN SUIVI RÉGULIER JUSQU'À L'EXÉCUTION EFFECTIVE

L'inspecteur général du travail a souligné que cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi de l'exécution des jugements et décisions judiciaires rendus en faveur des travailleurs et du renforcement des mécanismes du dialogue social. Il a notamment rappelé que le deuxième point de l'instruction du Premier ministre confie au ministre du Travail la mission de transmettre les listes nominatives des salariés concernés aux secteurs ministériels compétents, d'assurer le suivi de leur prise en charge et de présenter périodiquement un bilan détaillé sur l'état d'avancement de l'opération. Il a, par ailleurs, salué les efforts déployés par la section des conflits sociaux de l'UGTA dans la transmission et le regroupement des dossiers relatifs aux jugements et décisions judiciaires auprès du ministère du Travail. De son côté, Mohamed Zoubeiri a salué les efforts du ministère ainsi que ceux des cadres et agents des inspections du travail à travers le territoire national, notamment dans



Ph : DR

les opérations de recensement, d'organisation et de regroupement des décisions judiciaires. Il a également mis en avant l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à ce dossier, à travers les instructions émises pour garantir l'application des décisions de justice et permettre à des centaines de travailleurs de recouvrer leurs droits légitimes, après une longue attente.

L'UGTA APPELLE À ACCÉLÉRER LA RÉGULARISATION DES DOSSIERS

Le responsable syndical a insisté sur le fait que ce dossier ne se résume pas à des chiffres ou à des listes administratives, mais concerne des droits professionnels consacrés par la justice et des situations sociales et professionnelles qui attendent d'être régularisées. Il a rappelé que l'exécution des décisions judiciaires constitue une obligation légale et institutionnelle, traduisant le respect du principe de l'État de droit et renforçant la confiance des travailleurs dans la justice et l'administration publique. Dans cette perspective, il a appelé à poursuivre la coordination entre le ministère du Travail et les départements ministériels concernés, à définir clairement les responsabilités et les délais et à assurer un suivi rigoureux et régulier de chaque dossier jusqu'à l'exécution effective et intégrale des décisions judiciaires, sans retard ni atermoiement. L'UGTA a enfin réaffirmé, par la voix de son représentant, sa disponibilité à poursuivre l'accompagnement de ce dossier à travers sa section des conflits sociaux et à maintenir la coordination avec les différentes parties concernées, afin de parvenir à des solutions concrètes et équitables. La centrale syndicale estime que le rétablissement des droits des travailleurs et l'application des décisions de justice ne relèvent pas d'une simple obligation administrative, mais constituent un fondement de l'État de droit, de la consolidation de la paix sociale et du renforcement de la confiance entre les partenaires sociaux.

Ania N.

CHAÏB A SOULIGNÉ SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Profiter du savoir et de l'expérience de notre diaspora

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a souligné, hier la nécessité de valoriser les compétences et les potentialités de la diaspora algérienne afin de renforcer sa contribution au développement national. S'exprimant lors de la séance d'ouverture d'une rencontre-débat organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), à l'École nationale d'administration, sous le thème « Valorisation des potentialités de la communauté nationale établie à l'étranger pour promouvoir sa contribution au développement national », le responsable a réaffirmé la place particulière accordée à cette communauté dans les priorités de l'État, conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à consolider ses liens avec la mère patrie. À cette occasion, Chaïb a mis en avant le potentiel humain et scientifique des Algériens établis à l'étranger, notamment en matière de transfert de connaissances et de partage d'expériences. Il a également souligné les opportunités offertes par leurs réseaux économiques et professionnels dans les pays de résidence pour attirer les investissements et développer des partenariats dans différents domaines liés au développement national. Il a, par ailleurs, relevé le rôle que peut jouer la diaspora dans la promotion des produits nationaux et le renforcement de leur accès aux marchés extérieurs. Dans ce cadre, le secrétaire d'État a présenté les efforts déployés par le ministère des Affaires étrangères, à travers son réseau diplomatique et consulaire et en coordination avec les différents secteurs et institutions concernés, pour mobiliser ces compétences et les mettre au service de l'économie nationale. Ces efforts portent notamment sur le renforcement de la communication avec les membres de la communauté nationale à l'étranger, l'identification de leurs attentes et de leurs initiatives, ainsi que leur accompagnement dans la concrétisation de leurs projets. Sofiane Chaïb a enfin insisté sur l'importance d'orienter ces potentialités vers les priorités de développement du pays, en favorisant leur traduction en projets concrets et en partenariats à même de renforcer la contribution de la diaspora à la dynamique économique nationale.

Sarah O.

PASSEPORTS

Une baisse des tarifs pour les Algériens établis à l'étranger

Les Algériens établis à l'étranger bénéficieront désormais d'une réduction des droits de timbre appliqués à la délivrance et au renouvellement de leurs passeports. Les nouveaux tarifs, entrés en vigueur, selon une annonce du député de l'émigration, Djamai Nedjah, samedi 14 novembre, sont fixés à partir de 20 euros, selon le type de passeport et la catégorie du demandeur. Cette baisse concerne les demandes déposées auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes. Elle intervient en application de l'arrêté interministériel du 18 juillet 2026, qui prévoit une révision des droits de timbre exigibles pour la délivrance des passeports à l'étranger. Dans son annonce publiée sur sa page Facebook, le député a précisé que le passeport biométrique de 28 pages est désormais soumis à un droit de timbre de 40 euros pour les adultes, contre 20 euros pour les mineurs et les étudiants. Pour le passeport de 48 pages, les montants sont fixés à 60 euros pour les adultes et à 30 euros pour les mineurs et les étudiants.

ALLÉGER LES CHARGES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE

Djamai Nedjah a invité les ressortissants algériens établis à l'étranger à tenir compte de ces nouveaux montants lors du dépôt de leurs demandes de délivrance ou de renouvellement de passeports, afin de bénéficier des réductions prévues. Il a souligné que cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les services proposés à la communauté nationale à l'étranger et à alléger les charges financières qui pèsent sur ses membres. Les nouveaux tarifs ont également été confirmés par le Consulat général d'Algérie à Bruxelles, dans un avis destiné aux ressortissants algériens résidant en Belgique et au Luxembourg. La représentation consulaire a précisé que leur application repose sur l'arrêté interministériel du 18 juillet 2026, notamment ses articles 2 et 3, ainsi que sur la décision n° 241 du 26 octobre 2026 fixant, pour l'année 2026, les taux de conversion applicables aux droits de timbre. Le consulat a, à son tour, appelé les membres de la communauté nationale établis en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg à prendre en considération cette nouvelle tarification lors de l'établissement ou du renouvellement de leurs passeports.

A.N.

RECRUTEMENT AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le dernier délai pour postuler fixé au 2 décembre prochain

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé l'ouverture d'un concours de recrutement sur épreuves, au titre de l'année 2026, pour pourvoir 56 postes budgétaires dans huit grades au niveau de son administration centrale à Alger. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 2 décembre prochain. Les postes proposés concernent notamment les grades d'attaché principal d'administration avec huit postes, d'attaché technique avec trois postes, d'attaché d'administration avec huit postes, d'agent d'administration principal avec cinq postes, d'agent d'administration avec huit postes, d'attaché administratif avec six postes, de secrétaire de direction avec dix postes et de secrétaire avec huit postes. Les conditions d'accès varient selon les grades et les spécialités, allant des diplômes de l'enseignement supérieur et de la formation spécialisée aux qualifications de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle. Le dossier de candidature comprend notamment une demande manuscrite, le formulaire d'inscription au concours dûment renseigné et signé, une copie de la carte nationale d'identité en cours de validité ainsi qu'une copie du diplôme ou titre requis. Les candidatures doivent être déposées ou adressées au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, au Palais du Gouvernement, situé à, rue du Dr Saâdane, Alger-Centre. Le délai d'inscription est fixé à 15 jours, soit jusqu'au 2 décembre prochain. Les dossiers incomplets ou transmis hors délai ne seront pas pris en considération. Le ministère rappelle, par ailleurs, que toute fausse déclaration, information inexacte ou omission volontaire expose son auteur aux mesures administratives et légales prévues par la réglementation en vigueur.

L.Zeggane

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

L'Algérie au deuxième rang des fournisseurs de l'UE

L'Algérie a réalisé une performance inédite sur le marché européen du gaz naturel liquéfié (GNL), en se hissant, pour la première fois à l'échelle mensuelle, à la deuxième place des fournisseurs de l'Union européenne en octobre 2026.



Ph : DR

Elle a ainsi devancé la Russie, portée par une forte hausse de ses expéditions vers le marché européen, selon les données publiées dimanche 15 novembre par la plateforme spécialisée Attaqa. Les exportations algériennes de GNL vers l'UE ont atteint 706 000 tonnes en octobre, contre 325 000 tonnes en septembre, soit une progression de 117 % en un mois. Ce volume représente 8,3 % des importations européennes et constitue le niveau le plus élevé enregistré par l'Algérie depuis deux ans. Sur un an, les livraisons ont également augmenté de 5 %, comparativement aux 675 000 tonnes expédiées en octobre 2025. Cette avancée marque un nouveau palier pour l'Algérie, dont le meilleur classement mensuel sur ce marché se limitait jusque-là à la troisième position, atteinte en juin, juillet et novembre 2025, puis en mai 2026. La Russie, régulièrement deuxième fournisseur, avait déjà été devancée par le Nigeria en août dernier, avant de céder cette place à l'Algérie en octobre.

LES ÉTATS-UNIS LARGEMENT EN TÊTE

Au classement des fournisseurs, les États-Unis conservent largement la première place avec 5,98 millions de tonnes livrées en octobre, contre 4,95 millions en septembre, soit une hausse de 21 %. Leurs expéditions ont représenté près de 70 % des importations européennes de GNL, contre 58 % à la même période de 2025. La Russie arrive en troisième position avec 700 000 tonnes, en recul de 10 % sur un mois et de 29 % sur un an. Elle est suivie du Nigeria, dont les livraisons ont diminué de 19 % par rapport à septembre, pour s'établir à 407 000 tonnes. La Norvège complète le classement avec 353 000 tonnes, en hausse de 15 % sur un mois et sur un an. Le Qatar, pour sa part, n'a enregistré aucune livraison vers l'Union européenne en octobre, prolongeant ainsi son absence pour le sixième mois consécutif depuis mai 2026. La réorganisation des approvisionnements européens, marquée notamment par le recul des exportations russes et l'absence de livraisons qataries dans le contexte de la crise du détroit d'Ormuz, figure parmi les facteurs ayant contribué à cette évolution du classement.

UNE PROGRESSION ÉGALEMENT PAR GAZODUC

La dynamique des exportations algériennes ne concerne pas uniquement le GNL. Les livraisons de gaz naturel par gazoduc vers l'Union européenne ont également progressé, atteignant 23,8 milliards de mètres cubes sur la période considérée, soit une hausse de 5 % sur un an. L'Algérie occupe ainsi la deuxième place parmi les fournisseurs de gaz acheminé par pipeline vers l'UE, depuis la forte réduction des approvisionnements russes consécutive à la guerre en Ukraine. Du côté des importateurs européens, les Pays-Bas arrivent en tête en octobre avec 2,01 millions de tonnes de GNL, suivis de la France avec 1,88 million de tonnes et de l'Espagne avec 1,60 million de tonnes. L'Italie a réceptionné 730 000 tonnes, contre 430 000 tonnes pour l'Allemagne. Les trois premiers pays ont concentré à eux seuls 65 % des importations européennes de GNL. Selon l'analyse d'Attaqa, cette progression des achats européens s'explique notamment par la reconstitution des stocks en prévision de l'hiver. À la fin du mois dernier, ces derniers ne représentaient que 75 % de leurs capacités, soit leur niveau le plus bas depuis plus de dix ans.

Ania N.

ALGÉRIE – CHINE

Arkab examine avec Sinopec les moyens de renforcer leur partenariat

Les perspectives de renforcement du partenariat entre le groupe Sonatrach et la société chinoise « Sinopec International Energy Investment Limited » ont été au centre d'une rencontre à Alger entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le représentant général de la société chinoise en Afrique, Wei Dong, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, cette rencontre a porté sur l'évaluation de l'état de la coopération entre Sonatrach et le groupe chinois Sinopec, ainsi que sur l'examen des perspectives de consolidation et d'élargissement de leur partenariat, notamment dans le secteur des hydrocarbures, en adéquation avec la dynamique de renforcement des relations économiques et stratégiques entre l'Algérie et la Chine. Il a également été question, lors de cette rencontre, de l'état d'avancement des projets de coopération en cours et futurs entre Sonatrach et Sinopec, notamment le projet de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, en partenariat avec la société espagnole « Tecnicas Reunidas », ainsi que le projet de réalisation d'un complexe de production de méthyl tert-butyl éther (MTBE) à Arzew. Les entretiens ont également porté sur la coopération en matière d'exploration et de production, notamment le partenariat relatif au gisement de Zarzaitine, dans la wilaya d'Illizi, ainsi que les projets de Hassi Berkine Nord et de Guern El Gassa II, reflétant ainsi la volonté des deux parties de renforcer et d'élargir leur partenariat dans les différents segments de l'activité des hydrocarbures. Arkab a souligné, à cette occasion, « l'importance de consolider le partenariat entre Sonatrach et Sinopec et d'accélérer la réalisation des projets communs, à travers la mobilisation de tous les moyens humains et techniques nécessaires, tout en veillant au respect des engagements contractuels et des délais impartis, à même de garantir la concrétisation de ces projets conformément aux objectifs fixés ». Pour sa part, Dong s'est félicité du niveau de coopération existant avec le groupe Sonatrach, affirmant « la disposition du groupe à mettre à profit ses expertises techniques et technologiques ainsi que ses capacités dans le domaine de l'ingénierie et de la réalisation, et à poursuivre ses efforts en vue de renforcer et d'élargir son partenariat avec l'Algérie, ainsi que de contribuer à la concrétisation des projets stratégiques prioritaires dans le secteur des hydrocarbures », a-t-il ajouté.

L. Z.

IVECC 2026

L'innovation au rendez-vous à la Safex d'Alger

De la climatisation à la sécurité incendie, en passant par l'électricité, le chauffage et la plomberie, les solutions dédiées au bâtiment sont au cœur de la 7e édition du SIVECC, ouverte hier lundi au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX) à Alger, avec plus de 160 exposants représentant neuf pays. Organisé par MS PUB sur une superficie de 15 000 m2, le salon réunit différents acteurs des secteurs liés aux équipements techniques des bâtiments et des infrastructures, avec pour objectif de présenter les dernières solutions et innovations et de favoriser les échanges entre professionnels nationaux et internationaux. Cette édition rassemble notamment des fabricants, distributeurs, installateurs, industriels et bureaux d'études, autour de plusieurs domaines complémentaires, dont la ventilation et le traitement de l'air, le chauffage, la climatisation et le froid, les installations électriques, la plomberie ainsi que la sécurité incendie. Cette dernière accueille également des entreprises issues de neuf pays, parmi lesquels la Chine, la Turquie, l'Italie, l'Égypte, la Serbie et la Jordanie. Cette participation internationale offre aux professionnels présents l'occasion de découvrir différents équipements et solutions technologiques, mais aussi d'établir de nouveaux contacts et d'examiner des opportunités de coopération et de partenariat sur le marché algérien. À noter que cette édition 2026 prévoit quelque 12 000 visiteurs, qui s'adressent également aux prescripteurs, institutions publiques et privées et utilisateurs finaux. L'efficacité énergétique des bâtiments figure notamment, parmi les principaux enjeux mis en avant lors de cette édition, dans un contexte marqué par « l'évolution des technologies et la recherche de solutions permettant d'améliorer les performances des équipements et de maîtriser la consommation énergétique ». Les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, ainsi que les installations électriques et les équipements de sécurité, occupent ainsi une place importante dans cette dynamique.

DIX CONFÉRENCES ET ATELIERS DE FORMATION

En parallèle à l'exposition, SIVECC prévoit dix conférences et ateliers de formation consacrés à plusieurs thématiques techniques liées aux différents métiers représentés. Les rencontres porteront notamment sur les solutions de ventilation, de filtration et de contrôle de l'air dans les environnements spécifiques, ainsi que sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels. Des sessions consacrées aux équipements et aux solutions de climatisation sont également programmées avec la participation de plusieurs organismes et entreprises, dont l'Institut du froid (INSFP), l'Association tunisienne de la réfrigération et de la climatisation (ATRC), la Protection civile, LG, Condor, Midea et TROX. La présence de la Protection civile permettra également de sensibiliser les visiteurs aux questions liées à la prévention et à la sécurité incendie, notamment à l'approche de la saison hivernale.

L. Zeggane

POUR LA PÉRIODE 2027-2030

L'Algérie élue au Conseil de l'Union internationale des télécommunications

L'Algérie a été élue, hier, membre du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT), au titre de la région Afrique, pour un mandat de quatre ans couvrant la période 2027-2030. Cette élection s'est déroulée dans le cadre des travaux de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-26), organisée à Doha, au Qatar, du 9 au 27 novembre. Dans le cadre de cette candidature, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mené une campagne de promotion auprès des chefs de délégation participant à cette rencontre internationale, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères. À la faveur de cette élection, l'Algérie siégera au sein de l'organe chargé de diriger l'Union internationale des télécommunications entre deux conférences de plénipotentiaires. Elle contribuera ainsi aux travaux de cette instance et à la représentation des priorités et des préoccupations du continent africain dans le domaine des télécommunications.

M. Seghilani

HYDRAULIQUE

Un projet stratégique pour garantir l'AEP de Tin Zaouaten

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a effectué une visite de travail dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, au cours de laquelle il a présidé la cérémonie de lancement d'un projet stratégique destiné à assurer l'alimentation en eau potable de la région de Tin Zaouaten, à travers le transfert des eaux souterraines de la nappe aquifère de Tanezrouft.



Ph: DR

S'étendant sur un linéaire de 250 kilomètres, ce projet repose sur l'exploitation et l'acheminement des ressources hydriques souterraines vers cette région, dans l'objectif de garantir un approvisionnement régulier et durable en eau potable au profit de la population locale. Au-delà de sa dimension hydraulique, ce projet revêt une importance particulière pour les habitants de Tin Zaouaten, dans la mesure où l'accès à l'eau constitue une condition fondamentale à la vie, à la stabilité des populations et à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable permettra ainsi de répondre à un besoin essentiel des citoyens, tout en créant des conditions plus favorables au développement des activités économiques et sociales de la région. Elle contribuera également à améliorer le cadre de vie des habitants, à renforcer leur sérénité au quotidien et à favoriser leur ancrage durable dans leur territoire. La disponibilité de cette ressource vitale représente, en outre, un facteur déterminant pour impulser une dynamique de développement local, avec des retombées susceptibles de s'étendre à l'ensemble de la région. En consolidant les conditions de vie et en renforçant l'attractivité du territoire, le projet est appelé à accompagner les perspectives de développement de cette zone frontalière. Sa concrétisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle traduit également la volonté de répondre aux préoccupations exprimées par les habitants de cette région et à leurs attentes en matière d'accès à l'eau potable.

Sarah O.

UNE INITIATIVE À GÉNÉRALISER À L'ÉCHELLE NATIONALE

«Un élève, un arbre»

Faire de chaque élève un acteur de la protection de l'environnement en lui confiant la responsabilité de planter et d'entretenir son propre arbre. C'est l'ambition de l'initiative « Un arbre pour chaque élève », lancée dans la wilaya de Batna par Fouad Maâlla, surnommé « l'homme vert », dans le cadre de son projet « Algérie verte ». Une démarche qui ambitionne de toucher près de neuf millions d'élèves à travers les établissements scolaires du pays et qui gagnerait à être généralisée à l'échelle nationale. Le coup d'envoi de cette initiative a été donné à la suite d'une visite du wali de Batna, Youcef Bechlaoui, au jardin modèle réalisé par l'association «Algérie verte » au quartier Bouzourane, conçu comme une expérience susceptible d'être reproduite dans d'autres quartiers et régions. La première opération de distribution de plants a été organisée au profit des élèves du CEM Ibn Badis, situé entre les quartiers de Bouzourane et du Battoir. À cette occasion, Fouad Maâlla a présenté aux élèves son parcours, parti d'une initiative individuelle devant son domicile avant de devenir un projet à dimension nationale bénéficiant du soutien des autorités. Il leur a également prodigué des conseils sur la plantation et l'entretien des arbres, avant de les inviter à choisir leurs plants parmi ceux acheminés par camions.

NEUF MILLIONS DE CONSCIENCES ÉCOLOGIQUES

L'ambition du projet est de généraliser la plantation d'arbres dans les établissements scolaires et de toucher quelque neuf millions d'élèves à travers le territoire national. Ce chiffre représente un potentiel considérable, au regard du nombre d'enfants et de jeunes scolarisés dans les trois cycles de l'enseignement : primaire, moyen et secondaire. L'initiative pourrait également être étendue au milieu universitaire, afin d'associer les étudiants à cet effort collectif de végétalisation. Au-delà du nombre d'arbres à planter, l'intérêt de cette démarche réside dans sa dimension éducative. Il s'agit de faire de l'école un véritable espace d'apprentissage de l'écologie par la pratique, en dépassant les enseignements théoriques sur l'importance du couvert végétal et de l'équilibre écologique. En confiant à chaque élève la plantation et l'entretien de son propre arbre, le projet entend développer, chez les jeunes, le sens de la responsabilité et les sensibiliser concrètement à la protection de leur environnement. L'enfant ne se contente plus de recevoir des informations sur la nature, mais devient un acteur de sa préservation, en suivant la croissance de sa plantation, en l'arrosant et en veillant à son développement. Pour Fouad Maâlla, l'enjeu dépasse ainsi largement le simple objectif de planter neuf millions d'arbres. Il s'agit surtout de faire grandir neuf millions de consciences écologiques, en inculquant aux nouvelles générations les premiers gestes du reboisement et le respect du vivant. Une ambition qui donne à cette initiative toute sa portée et plaide en faveur de son extension à l'ensemble des établissements scolaires et universitaires du pays.

Ania N.

PORTAIL « DZAIR DIGITAL SERVICES »

20 nouveaux services touristiques y sont accessibles

Vingt nouveaux services numériques relevant du secteur du tourisme ont été intégrés à la plateforme nationale des services numériques gouvernementaux « Dzaïr Digital Services », a annoncé le Haut Commissariat à la numérisation, dans un communiqué.

Cette opération, réalisée en coordination avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'utilisation de cette plateforme et à faciliter l'accès aux services publics.

Les nouveaux services couvrent trois domaines dans le secteur du Tourisme: la création d'agences de tourisme et de voyages, le classement des hôtels et des restaurants, l'obtention d'autorisations d'exploitation des établissements thermaux, la demande d'approbation des projets d'investissement touristique ainsi que l'agrément des guides touristiques.

En matière de formation touristique, la plateforme permet désormais d'accéder aux services liés aux formations dispensées par l'École nationale supérieure du tourisme (licence et master en tourisme), ainsi qu'aux formations des deux instituts nationaux des techniques hôtelières et touristiques de Tizi-Ouzou et de Bou Sâada (technicien et technicien supérieur en hôtellerie, tourisme et restauration). Elle permet également de consulter les annonces des concours d'accès aux établissements de formation, ainsi que les conditions d'inscription et d'admission.

L'ARTISANAT ÉGALEMENT CONCERNÉ

Concernant le secteur de l'artisanat et des métiers, les prestations intégrées portent notamment sur l'inscription au registre de l'artisanat et des métiers, la mise à jour des informations des artisans, la radiation du registre, le renouvellement de la carte d'artisan et l'obtention d'un duplicata. Elles comprennent également les démarches liées à la qualification professionnelle pour l'obtention du statut d'artisan ou de maître artisan, l'inscription aux programmes de formation, la participation aux manifestations et concours dédiés à l'artisanat, ainsi qu'aux prix nationaux de l'artisanat et des métiers.

L'enregistrement des marques et le suivi électronique des dossiers et des demandes administratives figurent également parmi les services proposés.

Cette intégration s'inscrit dans la poursuite des efforts du Haut Commissariat à la numérisation, en coordination avec les différents secteurs et organismes, visant à élargir l'offre de services numériques publics, à simplifier et unifier l'accès aux prestations administratives, à réduire les démarches et à rapprocher le service du citoyen et de l'opérateur économique, souligne le communiqué.

S. O.

À BRUXELLES

L'Algérie prend part au Congrès mondial du Parlement électronique

Le Conseil de la nation prend part aux travaux du Congrès mondial du Parlement électronique 2026, qui se tient les 17 et 18 novembre à Bruxelles, en Belgique, avec la participation de représentants de plusieurs institutions parlementaires internationales.

Représentant le Conseil de la nation sur mandat de son président, Azouz Nasri, Kamel Khelifati, président de la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, participe à cette rencontre en sa qualité de membre du groupe de travail sur les sciences et les technologies de l'Union interparlementaire (UIP), indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Placée sous le thème « Promouvoir la démocratie et renforcer les parlements grâce à la transformation numérique », cette rencontre est organisée conjointement par l'UIP et le Parlement européen, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Ce congrès vise à renforcer les capacités des institutions parlementaires en matière de transformation numérique, notamment à travers l'échange d'expériences, le partage de cadres pratiques et l'apprentissage entre pairs. Les travaux permettront également aux participants de découvrir des stratégies opérationnelles liées à plusieurs enjeux majeurs, dont la cybersécurité, la gouvernance numérique, la résilience institutionnelle, la gestion responsable et durable des données ainsi que l'inclusion numérique.

Cette rencontre constitue, par ailleurs, une opportunité de consolider les réseaux de coopération internationale et de promouvoir les échanges entre les institutions parlementaires, à l'heure où l'accélération de la transformation numérique impose de nouveaux défis aux systèmes démocratiques et au fonctionnement des parlements.

M. Seghilani

CANCER DE LA PROSTATE

La CNAS lance une campagne nationale de dépistage

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention du cancer de la prostate, destinée aux hommes âgés de 50 ans et plus, assurés sociaux, actifs ou retraités. Organisée dans le cadre de Novembre bleu, cette opération qui se poursuit jusqu'au 30 de ce mois de novembre, se déroule à travers les agences de wilaya et les structures de santé de la CNAS. Elle cible particulièrement les personnes ayant des antécédents familiaux ou des facteurs génétiques de risque.

La campagne vise à informer sur les risques de cette maladie, ses facteurs favorisants et les moyens de prévention, tout en encourageant le dépistage précoce pour faciliter la prise en charge et augmenter les chances de guérison. Des actions d'orientation et d'accompagnement sont également prévues afin de faciliter l'accès aux examens nécessaires au sein des structures de santé spécialisées de la CNAS.

A. N.

EUCOCO 2026

Alger réaffirme son engagement en faveur de l'indépendance du peuple sahraoui

Prenant part à la 50e édition de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (EUCOCO 2026) qui s'est tenue les 13 et 14 novembre en cours à Madrid, Ali Sahel, membre des Conseils de l'ECOSOC et de l'ONU et vice-président du Parlement africain de la société civile, a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.



S'exprimant au nom du président de cette organisation, le Dr Saïd Ayachi, il a transmis les salutations fraternelles de l'Algérie aux participants, soulignant que la présence de la délégation parlementaire et de la société civile algérienne témoignait de la continuité de son engagement aux côtés du peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario et de son secrétaire général, Brahim Ghali. « Les Algériennes et les Algériens accompagneront les Sahraouis par tous les moyens dans leur combat pour la justice et le recouvrement de leurs droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance », a-t-il affirmé. Rappelant l'expérience historique de l'Algérie face au colonialisme et à l'occupation, Ali Sahel a souligné que le soutien aux peuples opprimés et aux mouvements de libération constituait un engagement historique du pays. Il a notamment évoqué l'appui apporté par l'Algérie à une quinzaine de mouvements de libération en Afrique et en Amérique latine, présentant le Front Polisario comme un mouvement de libération reconnu par les Nations unies et plusieurs instances internationales. Dans ce contexte, il a réitéré le soutien de l'Algérie au Front Polisario et à la RASD, rappelant que la position algérienne repose sur la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à bénéficier d'un référendum d'autodétermination lui permettant de choisir librement son destin. Une position qu'il a qualifiée de constante et conforme au droit international. Le représentant de la société civile algérienne a, par ailleurs, dénoncé ce qu'il a qualifié d'atteintes au droit international, y compris de la part de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, pourtant investis de la mission de veiller au respect de ses principes et de ses résolutions. Il a également appelé à une mobilisation collective pour mettre fin aux violations des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental et obtenir la libération des prisonniers politiques sahraouis.

Il a, en outre, exhorté la Commission européenne à respecter le droit européen et à mettre un terme à l'exploitation des ressources naturelles du territoire sans le consentement de son peuple. Sahel a enfin insisté sur la nécessité de coordonner les efforts internationaux afin de renforcer les institutions de l'État sahraoui et d'assurer aux réfugiés sahraouis une assistance suffisante, notamment dans les domaines de la santé et de la prise en charge des enfants, dans le respect de leur dignité humaine. « L'Algérie se tient prête pour ce combat de solidarité. Elle l'a fait hier, elle le fait aujourd'hui et elle le fera demain », a-t-il assuré, réaffirmant l'engagement de son pays en faveur de la cause sahraouie.

La conférence s'est achevée par un débat avec le public, marqué par une participation active autour des origines historiques du dossier, de ses fondements juridiques et de ses enjeux politiques et humanitaires. Les intervenants ont réitéré leur appel à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et à garantir au peuple sahraoui l'exercice effectif de son droit à l'autodétermination, présenté comme une condition essentielle à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région. À travers cette initiative, les organisateurs entendent poursuivre la sensibilisation de l'opinion publique française et consolider la solidarité internationale avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté, la dignité et l'indépendance.

M. Seghilani

PLAIDOYER POUR LA CAUSE SAHRAOUIE À PARIS

Fin de l'occupation marocaine et autodétermination

La question du Sahara occidental, dernier territoire africain inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, a été au centre d'une conférence-débat organisée samedi à Paris sous le thème « Sahara occidental : dernier bastion du colonialisme en Afrique ». La rencontre a réuni de nombreux participants venus échanger sur les dimensions historiques, juridiques, politiques et humanitaires de la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination et son indépendance. Cette initiative a permis de revenir sur les obstacles qui continuent d'entraver l'application du plan de paix des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), visant à permettre au peuple sahraoui de choisir librement son avenir à travers l'exercice de son droit à l'autodétermination. Intervenant sur les développements politiques et diplomatiques de la question sahraouie, le représentant du Front Polisario en France, Mohammed Ali Zerouali, a notamment évoqué l'impasse persistante du processus de règlement, pointant les responsabilités des États-Unis, de la France et du Maroc dans le blocage de la mise en œuvre du plan de paix. Les participants ont, à cet égard, rappelé que le dossier du Sahara occidental relève fondamentalement de la décolonisation et que toute solution doit impérativement respecter le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies. Les débats ont également porté sur la résilience du peuple sahraoui et sa capacité à préserver ses institutions nationales et à poursuivre la construction de son État, malgré l'exil, la séparation imposée de son territoire et les conséquences d'un conflit qui perdure depuis plusieurs décennies. La solidité des institutions de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a ainsi été présentée comme une manifestation de la volonté du peuple sahraoui de défendre son identité nationale et sa souveraineté. Les violations des droits humains dans les territoires occupés ont également constitué un axe majeur des échanges. À ce titre, Claude Mangin-Asfari, défenseure des droits humains et présidente de l'AARASD94, a dénoncé les atteintes aux droits fondamentaux des Sahraouis, en particulier les conditions de détention des prisonniers politiques sahraouis, confrontés à la répression en raison de leur engagement en faveur de l'autodétermination. Elle a appelé à renforcer la mobilisation internationale pour garantir la protection des droits humains et obtenir leur libération. De son côté, le président du comité CARASO, Najem Sidi, a mis en avant le rôle de la diaspora sahraouie établie en France dans la défense de la cause nationale, insistant sur l'importance de la mobilisation pacifique, de l'engagement citoyen et du renforcement de la solidarité internationale.

M. S.

SORT RÉSERVÉ À LA MINURSO

Une élue française critique la position de Paris

La vice-présidente du Département de la Seine-Maritime, Claire Gueroult-Sachot, a interpellé les plus hautes autorités françaises sur le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), à la suite de l'échec des négociations au Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans trois courriers de même teneur, adressés le 10 novembre dernier au président français Emmanuel Macron, au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassadeur de France auprès des Nations unies, l'élue a fait part de ses vives préoccupations quant aux conséquences de cette situation sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Conseillère départementale du canton de Saint-Romain-de-Colbosc et maire d'Écrainville, Claire Gueroult-Sachot revient notamment sur la décision du Conseil de sécurité du 30 octobre dernier, qui n'a pas permis d'aboutir au renouvellement du mandat de la MINURSO. Elle déplore le rejet des deux projets de résolution soumis au vote, l'un porté par les États-Unis, prévoyant une prorogation d'un an de la mission tout en réorientant substantiellement son mandat, et l'autre proposant son renouvellement sans modification de ses attributions fondamentales. À ce titre, l'élue souligne que le projet américain privilégiait l'option de l'autonomie proposée par le Maroc, puissance occupante du territoire selon les documents des Nations unies, au détriment de la mission initiale de la MINURSO, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination permettant au peuple sahraoui de choisir librement son avenir. Ce texte a été rejeté à la suite du veto russe. En réaction, un autre projet de résolution, visant à proroger le mandat de la mission tout en préservant sa mission référendaire, a également échoué, en raison des vetos des États-Unis et de la France. Pour Claire Gueroult-Sachot, cette impasse diplomatique risque de compromettre davantage les perspectives d'une solution conforme au droit international et d'enterrer définitivement la possibilité d'un référendum d'autodétermination. Elle rappelle, à cet égard, que le Sahara occidental demeure inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que le droit international reconnaît au peuple sahraoui le droit de décider librement de son devenir. L'élue rappelle également que la MINURSO a été créée en 1991 dans le cadre du cessez-le-feu conclu entre le Front Polisario et l'occupant marocain, sous les auspices des Nations unies, avec pour objectif central l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Or, plus de trois décennies après sa mise en place, cette consultation n'a toujours pas été organisée, privant le peuple sahraoui de la possibilité d'exercer son droit fondamental. Elle rappelle, à cet égard, que le Sahara occidental demeure inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que le droit international reconnaît au peuple sahraoui le droit de décider librement de son devenir. L'élue rappelle également que la MINURSO a été créée en 1991 dans le cadre du cessez-le-feu conclu entre le Front Polisario et l'occupant marocain, sous les auspices des Nations unies, avec pour objectif central l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

M. S.

BOUIRA. COMMUNES DE TAGHZOUT ET HAIZER

Lancement d'une série de projets de développement

Dimanche dernier, la wilaya de Bouira a donné le coup d'envoi à de multiples opérations de développement local dans les communes de Taghzout et Haizer. Ciblant les secteurs des travaux publics, de l'aménagement urbain et de l'éducation nationale, ces investissements visent à désenclaver les zones rurales et à améliorer directement le cadre de vie des citoyens.



Ph : DR

Au cours d'une visite de travail dans la commune de Taghzout, située à une dizaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya, la wali Houria Aggoune a officiellement lancé les travaux de réhabilitation de l'axe routier reliant Merkala à Ighil Oumenchar. Ce tronçon de 6 kilomètres, qui a nécessité une enveloppe de 65 millions de dinars, sera achevé dans un délai de cinq mois. Le chef de Daïra de Haizer, Yacine Larari, a souligné l'importance stratégique de ce projet qui permettra de relier et de désenclaver cinq villages : Ath El-Kadi, Thala Boughlal, Ighil Oumenchar, Maâdhi et Merkala.

Un second chantier routier a été initié à Taghzout pour réparer la liaison entre Maâdhi et Ouagued, récemment endommagée par un glissement de terrain. Les autorités locales ont alloué 11,5 millions de dinars à ces travaux de réfection, avec une réouverture à la circulation prévue sous 60 jours.

Le chef-lieu de la Daïra de Haizer se prépare également à lancer d'importants chantiers d'aménagement urbain. Une enveloppe de près de 50 millions de dinars a été dégagée pour la construction d'une nouvelle voie reliant l'intersection de la ville à la polyclinique, ainsi que pour la remise en état des boulevards et des routes secondaires, dont les travaux débuteront sous peu.

Enfin, les infrastructures éducatives ont été renforcées avec l'inauguration, dans la matinée par la wali, d'une nouvelle cantine scolaire à l'école primaire Messoussi-Amar de Taghzout. Cette réalisation, destinée à améliorer les conditions de scolarité et de prise en charge des élèves de la commune, a mobilisé un investissement de 17 millions de dinars.

R. R.

MILA. ÉNERGIE

Mise en service de 16 postes de transformation électrique

Seize (16) postes de transformation électrique ont été mis en service dans plusieurs communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz. Le responsable de la communication de cette structure relevant du groupe Sonelgaz, Redha Fergani, a précisé à l'APS que ces nouveaux postes ont été mis en service dans le cadre d'un programme de Sonelgaz pour l'été 2027 visant à renforcer le réseau électrique dans les zones ayant connu des coupures et des baisses de tension durant l'été dernier. Ce programme, fruit d'un investissement public de 180 millions de dinars, porte sur la réalisation de 18 postes de transformation électrique et d'un réseau de plus de 37 km à travers 13 communes de la wilaya dont Oued N'dja, Teleghma, Tadjenanet et Tassadane Heddada, a ajouté la même source, soulignant que 16 postes ont été "achevés et mis en service à ce jour". Les deux postes restants sont "en voie d'achèvement et devraient être mis en service dans les prochains jours ", a encore indiqué M. Fergani, ajoutant que ce programme, lancés à la fin du troisième trimestre de l'année en cours, "permettra, dès l'été prochain, d'améliorer la qualité du service et d'approvisionner de manière régulière et ininterrompue l'ensemble des cités et des agglomérations concernées ".

ORAN. EHU 1ER-NOVEMBRE-1954

Convention de jumelage avec l'EPH de Ouargla

L'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) 1er-Novembre-1954 d'Oran a signé, dimanche, une convention de jumelage avec l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Ouargla, dans le but de renforcer la coopération entre les deux établissements, de favoriser l'échange d'expertises médicales et de développer les prestations de santé.La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de l'EHU d'Oran, sous la supervision du directeur général de l'établissement, Rabah Bar, et du directeur de l'EPH Mohamed-Boudiaf de Ouargla, Mohamed Habib Islam Benabi.Cette convention couvre huit spécialités médicales et chirurgicales, à savoir l'urologie, la chirurgie orthopédique et traumatologique, la chirurgie générale et la chirurgie laparoscopique, l'hématologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL), la chirurgie maxillo-faciale, la gastro-entérologie et l'hépatologie, ainsi que la gynécologie-obstétrique.Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de cette convention, une première mission médicale est prévue au cours du mois de décembre prochain, avec la participation d'équipes médicales spécialisées de l'EHU 1er-Novembre-1954 d'Oran, afin de soutenir les prestations de santé au sein de l'établissement bénéficiaire et de renforcer la coopération, ainsi que l'échange d'expertises entre les équipes médicales des deux établissements.Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coordination et la coopération entre les établissements de santé et à développer les pratiques médicales dans les différentes spécialités concernées, de manière à améliorer la prise en charge des patients et à faciliter leur accès aux soins spécialisés.

AFLOU. AGRICULTURE

Plus de 13.500 ha concernés par la campagne labours-semailles

Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026/2027, portant sur une superficie de plus de 13.500 hectares (ha) de terres irriguées et de terres en jachère, dans la wilaya d'Aflou, a été donné dimanche par les autorités locales. Intervenant à cette occasion, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, a indiqué que la wilaya dispose d'importantes potentialités agricoles, dans les filières de la céréaliculture et du maraîchage, avec une production axée notamment sur le blé, la pomme de terre et l'oignon, soulignant la nécessité de développer ces filières à travers l'accompagnement des agriculteurs et la mise à leur disposition des intrants agricoles nécessaires. Le même responsable a également appelé les investisseurs à intensifier l'exploitation des terres en jachère et à promouvoir l'activité agricole, afin d'accroître la production et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire nationale. M. Benahmed a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs concernés en vue de garantir le succès de la saison agricole. De son côté, le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Laghouat, Mohamed Saïdi, a affirmé que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour mener cette campagne dans les meilleurs conditions. Il a, à ce titre, invité les agriculteurs à se rapprocher des points relevant de la CCLS afin de s'approvisionner en semences et de satisfaire leurs besoins pour la campagne.

SAÏDA. HÔPITAL AHMED-MEDEGHRI

21 interventions spécialisées réalisées

Vingt et une (21) interventions chirurgicales spécialisées en chirurgie orthopédique et traumatologique ont été réalisées à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Medeghri de Saïda, dans le cadre des journées chirurgicales, qui ont pris fin dimanche, a-t-on appris auprès de cet établissement hospitalier, initiateur de cette opération. Ces interventions ont porté, notamment, sur des prothèses du genou et de la hanche, ainsi que sur d'autres opérations concernant les ménisques et les ligaments croisés. Elles ont été effectuées sous la supervision de médecins spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, avec la participation des équipes médicales et paramédicales de l'établissement, a précisé la même source. Ces interventions chirurgicales ont été précédées de consultations médicales ayant concerné plus de 90 patients en chirurgie orthopédique et traumatologique. Cette étape avait pour objectif d'évaluer les cas médicaux, de procéder à leur sélection et d'identifier les patients dont l'état de santé nécessitait une intervention chirurgicale, notamment à l'aide de techniques médicales modernes et avancées, a souligné la même source. Cette initiative, lancée mercredi dernier, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'établissement hospitalier pour renforcer ses capacités en matière de chirurgie orthopédique et traumatologique, à travers le recours à des compétences médicales spécialisées ainsi que l'échange de connaissances et d'expériences professionnelles. Cette démarche vise à développer les pratiques chirurgicales et à améliorer la qualité de la prise en charge des patients, notamment en ce qui concerne les interventions complexes de remplacement des articulations, a-t-on souligné.

KHENCHELA. CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement prochain du reboisement de 750 hectares

Le reboisement d'une superficie de 750 hectares en différentes essences forestières sera " prochainement " lancé dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris dimanche auprès du conservateur local des forêts. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Skendraoui a précisé qu'une opération de reboisement en diverses espèces d'arbres d'une aire forestière de 750 hectares répartis sur sept sites dans quatre communes de la wilaya sera lancée au terme des procédures administratives et légales liées à l'appel d'offre de cette opération. Les communes concernées par cette opération de reboisement et de régénération forestière qui devra démarrer au cours du dernier trimestre de l'année en cours et du début 2027 sont Khenchela, Chelia, Kaïs et Yabous, a indiqué le même responsable. Les espèces à planter lors de cette opération sont le pin d'Alep, le pistachier de l'Atlas, le caroubier, le cyprès, le chêne vert, le frêne et l'oléastre, selon la même source qui a relevé que le choix de ces essences a tenu compte des spécificités du climat et du sol des communes concernées. Le conservateur des forêts a affirmé que l'objectif de ce programme de plantation sur 750 hectares de quatre communes est de " régénérer la forêt, lutter contre la désertification, renforcer la capacité de production végétale et générer des emplois au profit des habitants des localités ciblées ".

TLEMCEN. UNIVERSITÉ ABOU BEKR-BELKAÏD

Coup d'envoi de la 9e conférence sur la Route de la soie

La faculté de médecine de l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen est depuis dimanche le point de convergence de chercheurs du monde entier. La 9e conférence scientifique internationale annuelle de l'Association internationale des études de la Route de la soie (IASS), organisée conjointement avec la 11e assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la soie, a ouvert ses portes pour débattre des défis contemporains et tracer les futures voies de la coopération académique internationale.



Ph : DR

Le programme de cette grande rencontre scientifique se distingue par son approche pluridisciplinaire. De nombreuses sessions sont spécifiquement consacrées à des secteurs clés comme la médecine, les énergies renouvelables, le patrimoine culturel et les langues, tout en englobant les mutations actuelles dans l'espace de la nouvelle Route de la soie. À cette occasion, des chercheurs ont croisé les racines historiques de cette voie d'échanges millénaire avec les réalités géopolitiques et économiques contemporaines dictées par la nouvelle initiative chinoise. Les travaux de cette conférence dépassent le simple cadre analytique pour s'attaquer aux enjeux globaux urgents. Les experts présents se penchent sur les mécanismes permettant de faire face aux défis transfrontaliers, avec une attention particulière portée aux changements climatiques. L'objectif affiché est de renforcer les ponts entre le savoir scientifique et les projets de développement durable. Cette synergie passe inévitablement par l'éducation, poussant les participants à examiner les opportunités de créer des programmes de formation conjoints et de multiplier les échanges d'expertises entre enseignants et étudiants pour concrétiser ces ambitions sur le terrain. La manifestation connaît un véritable engouement au sein de la communauté académique locale et internationale, portée par la participation active d'enseignants universitaires et de doctorants. Leurs interventions enrichissent considérablement les débats, soulevant des réflexions pertinentes sur les partenariats futurs et leur impact direct sur la modernisation et le développement du système de recherche scientifique dans les universités algériennes. Prévus pour s'étaler sur deux jours, les travaux de la conférence et de l'assemblée générale s'achèveront sur des décisions concrètes. Ces journées de réflexion seront en effet couronnées par la présentation et l'adoption des rapports d'activité, ainsi que par la validation stratégique des futurs programmes d'action qui guideront le réseau pour les années à venir.

R. R.

TIARET. POUR PROMOUVOIR LE TOURISME LOCAL

10 créateurs de contenu en tournée

Dix créateurs de contenu issus de plusieurs wilayas prennent part à une tournée promotionnelle visant à faire découvrir les sites touristiques de la wilaya de Tiaret. Cette initiative a été lancée, dimanche soir, par la direction du Tourisme, de l'Artisanat et des métiers, a-t-on appris auprès de son directeur, Zouaoui Touab. M. Touab a précisé, à cette occasion, que cette manifestation, qui s'étale sur trois jours, est organisée en coordination avec l'agence de tourisme et de voyages "Tihert". Elle vise à promouvoir les potentialités touristiques et archéologiques de la wilaya à travers le regard de jeunes créateurs de contenu venus d'autres régions du pays. L'objectif est de faire connaître les richesses touristiques de Tiaret, ainsi que la qualité des services qui y sont proposés auprès de leurs communautés d'abonnés. Il a ajouté que le programme de cette tournée prévoit la visite de 17 sites touristiques à caractère historique, naturel, religieux, culturel et artisanal. Cette initiative permettra aux invités de découvrir les principaux monuments inscrits dans les circuits touristiques agréés, notamment la grotte d'Ibn Khaldoun, les monuments funéraires de "Djedar", les cascades de Sidi Ouadah, le centre d'élevage équin de Chaouchaoua, la vieille mosquée, la bibliothèque "Jacques Berque", ainsi qu'un atelier de fabrication de selles, entre autres sites. De son côté, le chef de daïra de Tiaret a souligné, dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement de cette manifestation, que cette initiative touristique contribuera aux efforts visant à faire de la wilaya de Tiaret une destination touristique de rayonnement national et international. Elle s'inscrit également dans la dynamique de valorisation du secteur du tourisme en tant que levier du développement économique et du savoir. Il a également mis en avant la richesse historique et la diversité des sites touristiques de la wilaya, ainsi que l'existence d'un réseau appréciable de services et d'infrastructures d'accompagnement, notamment dans les domaines de l'hébergement, de la restauration et du transport vers les sites touristiques. Il a, par ailleurs, relevé la facilité d'accès à ces sites grâce au réseau routier, la mise en service prochaine du transport ferroviaire, ainsi que la présence de l'aéroport international "Abdelhafid Boussouf". A noter que les dix créateurs de contenu participant à cette tournée sont originaires des wilayas de Tlemcen, M'Sila, Aïn Temouchent, Alger, Biskra, Annaba, Constantine, Nâama, Bouira et Tissemsilt.

EL-MÉNIÂA. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Plus de 75 exploitations agricoles raccordées depuis début 2026

Pas moins de 76 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya d'El-Meniaa, depuis le début de 2026, a indiqué dimanche un communiqué de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Cette opération, qui a nécessité une enveloppe globale de 447 millions de DA, a permis la réalisation de 122 km de lignes de moyennes tension (MT), ainsi que l'installation de 76 transformateurs électriques, a précisé la même source. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à accompagner la dynamique de développement de l'activité agricole dans la wilaya et à répondre aux besoins des investisseurs. En application des orientations des pouvoirs public, l'entreprise réaffirme son engagement à poursuivie ses efforts en vue d'étendre la couverture du réseau d'électrification agricole, contribuant ainsi au développement durable et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon le communiqué.

TÉBESSA. PESTE DES PETITS RUMINANTS

Vaccination de plus de 612 000 ovins et caprins

Un total de 612.214 têtes ovines et caprines a été vacciné contre la peste des petits ruminants dans la wilaya de Tébessa au titre de la campagne de vaccination de la saison 2025-2026, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Dans une déclaration à l'APS, l'inspecteur vétérinaire de cette direction, Badreddine Amoura a précisé que ces bêtes ont été examinées et vaccinées à travers les différentes zones pastorales de la wilaya afin de protéger le bétail local contre d'éventuelle contamination, rappelant l'importance de la vaccination périodique des animaux pour renforcer l'immunité collective.
Le responsable a également indiqué que les services vétérinaires ont mobilisé par étapes les quantités suffisantes de vaccin ainsi que plus de 80 médecins vétérinaires des deux secteurs public et privé, affirmant que l'opération a suscité la satisfaction et un large engouement des éleveurs. Il a fait, par ailleurs, état de la vaccination de 10.582 vaches contre la fièvre aphteuse, près de 480.000 ovins contre la variole ainsi que 4.990 vaches et 1.450 chiens contre la rage. L'inspection vétérinaire de la direction locale des Services agricoles poursuit ses efforts pour atteindre toutes les localités et vacciner le plus grand nombre possible d'animaux, a assuré la même source.

AÏN-TÉMOUCHENT. DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2026

Distribution de plus de 2.200 logements

Plus de 2.200 logements, toutes formules confondues, ont été distribués dans la wilaya d'Aïn Temouchent depuis le début de l'année en cours, a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de l'Habitat, Nadjibellah Kaddour. Le responsable a souligné, à l'APS, que ce bilan comprend la distribution de 507 logements dans le cadre de la formule du logement public locatif (LPL), 654 logements relevant de la formule du logement promotionnel aidé (LPA), en plus de 80 unités dans le cadre du programme Location-vente (AADL). L'opération a également porté sur la distribution de 905 logements relevant de la formule du logement promotionnel libre (LPL), ainsi que l'octroi de 70 décisions d'attribution d'aides financières destinées à la réalisation d'habitations rurales, a ajouté le responsable. Par ailleurs, le secteur de l'habitat dans la wilaya a connu, au cours des six dernières années, une dynamique importante en matière de réalisation et de distribution, avec un total de 13.082 logements distribués, toutes formules confondues, a indiqué M. Kaddour. Le taux d'occupation des logements dans la wilaya a atteint 3,58 personnes par logement, un indicateur qui reflète l'amélioration enregistrée au niveau du parc immobilier et l'évolution de l'offre de logements, notamment avec la poursuite de la réalisation de nouveaux projets d'habitat relevant des différentes formules, a-t-on également souligné.

MOSTAGANEM. DAÏRA DE MESRA

Lancement de sept projets d'aménagement routier

Sept nouvelles opérations d'aménagement routier et de développement des infrastructures de base ont été lancées récemment à travers les quatre communes de la daïra de Mesra, située dans le sud de la wilaya de Mostaganem, a indiqué dimanche un communiqué des services de la cellule de communication du cabinet du wali. Selon la même source, les chantiers de ces opérations ont été installés au cours de la semaine écoulée, dans le cadre d'un programme de développement d'urgence visant à améliorer le réseau routier, à renforcer les liaisons entre les communes de Mesra, Aïn Sidi Cherif, Mansourah et Touahria, ainsi qu'à désenclaver les agglomérations secondaires et les zones d'habitation. Ces opérations portent notamment sur la réalisation d'une nouvelle route reliant un chemin communal aux villages d'Ouled Benhadjba et d'El-Kahouadjia, ainsi que d'un autre axe reliant le chemin de wilaya n 42 A au village d'Ouled Abou, précise le communiqué. Le programme prévoit également la réalisation d'une route reliant le chemin communal n 4 au chemin communal desservant le village d'Ouled Abbes, ainsi que d'un autre axe reliant les chemins communaux n 9 et 10 A, en vue d'assurer la desserte des localités de Meghaltia et d'Ouled Belkheir, dans la commune de Mesra. Par ailleurs, les localités d'El-Herarsa, Ouled Madhi et El-Djaafria ont également bénéficié de projets similaires visant à les relier respectivement à la route nationale n 23, reliant les wilayas de Mostaganem et de Relizane, au chemin de wilaya n 5 et au chemin communal n 2, ajoute la même source. Les services de la wilaya misent sur la concrétisation de ces opérations pour améliorer les conditions de déplacement des citoyens, renforcer les liaisons entre les différents groupements d'habitation, améliorer la sécurité routière et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations de ces localités.

SPORTS

CAN-2027 (ÉLIMINATOIRES) TOGO – ALGÉRIE (17H00) À LOMÉ :

Mission périlleuse pour des Verts en plein doute



Phs : DR

Trois jours seulement après une victoire étriquée face au Togo (1-0), au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, la sélection algérienne retrouve son adversaire, aujourd'hui (17h00) à Lomé, pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN-2027. Un rendez-vous qui s'annonce autrement plus compliqué pour des Verts dont la prestation lors de la première manche n'a franchement pas convaincu. Et pour cause, derrière les trois points arrachés au forceps, le contenu proposé par les hommes de Brahim Hemdani a laissé beaucoup de questions sans réponse.

Face à une équipe togolaise bien organisée, les Algériens ont éprouvé les pires difficultés à imposer leur jeu, à trouver des espaces et surtout à donner du rythme à leurs offensives. Il aura fallu attendre le dernier quart d'heure et une réalisation de Ramy Bensebaïni pour éviter une nouvelle contre-performance. Une victoire précieuse sur le plan comptable, mais loin d'être rassurante sur le plan footballistique.

Le sélectionneur national ne s'est d'ailleurs pas caché derrière le résultat pour masquer les insuffisances de son équipe. Lors de la conférence de presse d'après-match, Hemdani a reconnu les difficultés rencontrées par ses joueurs, notamment dans l'animation offensive. « Ce qui nous a manqué aujourd'hui, c'est une meilleure animation offensive. Je pense qu'on a manqué de verticalité, et c'est ce qui a retardé l'inscription du but victorieux », a-t-il expliqué.

Le technicien algérien a également anticipé les difficultés qui attendent son équipe au Togo. « Dans trois jours, nous allons affronter le même adversaire, et je m'attends à ce que ce soit encore plus difficile qu'aujourd'hui, surtout que les conditions de jeu seront nettement plus défavorables », a-t-il prévenu. Un avertissement qui prend aujourd'hui une dimension particulière.

Car, au-delà des limites affichées dans le jeu, les Verts devront également composer avec une cascade de défections qui complique sérieusement la préparation de cette seconde confrontation. Après plusieurs absences enregistrées depuis le début du rassemblement, le staff technique vient de perdre deux nouveaux éléments offensifs : Brahim Maza et Anis Hadj Moussa. Les deux joueurs, victimes d'entorses à la cheville lors du match de Tizi-Ouzou, sont officiellement forfaits pour le déplacement à Lomé.

Huit joueurs se retrouvent ainsi indisponibles ou dispensés depuis le début de ce stage, une situation particulièrement inhabituelle pour la sélection nationale. Un véritable casse-tête pour Hemdani, qui devra revoir ses plans et trouver de nouvelles solutions avec un groupe considérablement amoindri.

Dans ces conditions, le rendez-vous du stade de Kégué représente un véritable test pour les Verts. Face à des Togolais qui auront l'avantage du terrain et du soutien de leur public, l'Algérie devra montrer un tout autre visage. Il ne suffira plus de compter sur un exploit individuel ou un coup de pied arrêté pour faire la différence.

Hemdani est désormais attendu sur sa capacité à corriger les lacunes observées à Tizi-Ouzou, à trouver les bons équilibres et à redonner de la cohérence au jeu algérien. Car si les résultats restent essentiels dans une campagne qualificative, le contenu devient tout aussi préoccupant. À Lomé, les Verts devront prouver qu'ils sont capables de gagner autrement qu'au forceps.

Hakim S.

HUIT JOUEURS LIBÉRÉS DEPUIS LE DÉBUT DU STAGE

Un rassemblement inédit, et forfaits en cascade

Ce rassemblement de novembre de la sélection algérienne restera sans doute dans les mémoires pour une raison bien particulière : la succession inhabituelle des forfaits et des annonces d'absence qui ont marqué le stage des Verts. Alors que les supporters s'attendaient à voir leur équipe préparer sereinement ses échéances internationales, ce sont plutôt les communiqués médicaux et les annonces de joueurs indisponibles qui se sont multipliés.

Comme si chaque nouvelle journée apportait son lot de mauvaises nouvelles, les supporters finissaient presque par attendre la publication d'un nouveau communiqué annonçant le forfait d'un autre international. Et le scénario s'est poursuivi avec l'annonce récente des absences de Brahim Maza et Anis Hadj Moussa qui ne prendront pas part au match retour face au Togo.

Une annonce d'autant plus surprenante qu'elle intervient au lendemain de leur dernière prestation. Les deux joueurs n'ont pas véritablement répondu aux attentes placées en eux. Maza, notamment, a livré l'une de ses prestations les moins convaincantes sous le maillot national, tandis que Hadj Moussa, malgré sa contribution sur l'unique but algérien, aurait pu apporter davantage dans le jeu et dans l'animation offensive.

Avec ces deux nouveaux forfaits, le nombre de joueurs absents ou libérés depuis le début de ce rassemblement atteint désormais huit. Un chiffre particulièrement élevé, qui souligne le caractère exceptionnel de cette situation. Pour les observateurs qui suivent les Verts depuis plusieurs années, une telle succession de défections au cours d'un même stage constitue un événement particulièrement rare, voire inédit dans l'histoire des rassemblements de la sélection nationale.

Bien évidemment, ces absences représentent un casse-tête pour le sélectionneur, contraint de revoir ses plans et de composer avec un effectif considérablement diminué. La préparation du prochain rendez-vous s'en trouve forcément perturbée.

Cependant, cette situation peut également ouvrir des perspectives intéressantes. Pour certains joueurs, ces forfaits représentent une occasion inespérée de gagner du temps de jeu, de convaincre le staff technique et de démontrer qu'ils méritent davantage de confiance.

Finalement, ce rassemblement de novembre ressemble davantage à un stage des communiqués et des blessures qu'à une véritable préparation footballistique. Reste à espérer que les Verts sauront transformer cette série de mauvaises nouvelles en une opportunité collective pour rebondir aujourd'hui sur le terrain.

H. S.

IL A MONTRÉ DES SIGNES ENCOURAGEANTS CONTRE LE TOGO

Mastil réussira-t-il à faire oublier M'Bolhi ?

Melvin Mastil continue de marquer des points et de gagner progressivement en crédit. Ses dernières prestations renforcent le sentiment qu'il pourrait être, à l'heure actuelle, le gardien le mieux placé pour occuper le poste de numéro un. Une progression encourageante, certes, mais qui reste mesurée et demande encore à être confirmée au plus haut niveau.



Ph : DR

Le portier, qui évolue dans le championnat suisse, apporte notamment des garanties dans le jeu aérien. Sa maîtrise des ballons hauts et des centres constitue un véritable motif de satisfaction et semble avoir permis de résoudre, en partie, l'une des difficultés récurrentes rencontrées par la sélection ces derniers temps. Un apport important qui contribue à renforcer la sérénité du secteur défensif.

Mais au-delà de cette assurance dans les airs, Mastil est également attendu dans un autre registre : celui des arrêts décisifs. Le genre d'intervention capable de changer le cours d'une rencontre, à l'image de sa parade réalisée dans les dernières minutes du match disputé samedi face au Togo. Un arrêt peut parfois valoir autant qu'un but. Dans une rencontre disputée, une seule intervention déterminante peut faire basculer le résultat et permettre à toute une équipe de préserver un avantage précieux.

C'est aussi à travers ces moments que se construit la confiance entre un gardien et ses coéquipiers. La sérénité d'une défense dépend en grande partie de la présence d'un dernier rempart capable de répondre présent lorsque la pression devient maximale. Le gardien n'est pas seulement celui qui protège ses filets, il représente aussi un élément essentiel de l'équilibre et de la solidité collective.

Reste désormais à attendre le véritable test, celui d'une rencontre durant laquelle l'adversaire multipliera les offensives et les occasions franches.

C'est dans ce type de scénario que Mastil devra démontrer sa capacité à résister, à garder son sang-froid et surtout à multiplier les interventions décisives dans les moments difficiles. Une telle prestation permettrait de lever davantage les interrogations et de confirmer que la sélection dispose enfin d'un gardien sur lequel elle peut compter en toute circonstance.

Car la concurrence reste bien présente. La moindre erreur pourrait relancer ses rivaux dans la course au poste de titulaire. Depuis le départ à la retraite de Raïs M'Bolhi, la sélection semble toujours à la recherche d'une véritable stabilité dans ses cages. Mastil avance progressivement, accumule les points positifs et nourrit de réels espoirs. Mais le verdict viendra surtout lorsqu'il sera confronté à une pression constante.

C'est là que se mesure véritablement la valeur d'un gardien.

Hakim S.

HULL CITY

Bachir Belloumi dans l'équipe-type de Premier League

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi, sociétaire de Hull City, figure dans l'équipe-type des meilleurs joueurs du championnat anglais de football (Premier League) depuis le début de la saison 2026-2027, selon les évaluations publiées par le site spécialisé dans les statistiques et les chiffres "WhoScored". L'attaquant des Verts a obtenu une note moyenne de 7,35 sur 10, lui permettant de figurer dans cette équipe aux côtés de plusieurs grandes stars du championnat anglais, notamment le Norvégien Erling Haaland et le Brésilien Joao Pedro, ainsi que d'autres joueurs à l'image de Rayan Cherki, Pascal Grob et Michael Rodgers. Cette distinction vient récompenser le bon début de saison réalisé par le joueur algérien, qui dispute son premier exercice en Premier League. Il a pris part à neuf rencontres, dont huit en tant que titulaire, inscrivant trois buts et délivrant deux passes décisives, pour un total de 690 minutes de jeu, selon les statistiques du site " Opta". Belloumi occupe également la tête du classement des buteurs de son équipe en championnat, avec trois réalisations, illustrant ainsi sa contribution à l'animation offensive du club anglais depuis le début de la saison. Agé de 24 ans, le joueur avait rejoint Hull City en août 2024, en provenance du club portugais de Farense, avant de réussir à s'imposer comme l'un des éléments clés du secteur offensif de son équipe, grâce à ses qualités techniques, sa vitesse, ses capacités de dribble et son aptitude à créer des occasions. Cette présence dans l'équipe-type confirme la place que Belloumi commence à se faire dans le football anglais, à la faveur de ses performances et de ses statistiques sous les couleurs de Hull City.

TRANSFERTS

Benzia s'engage avec le club thaïlandais Buriram United

Le milieu international algérien Yassine Benzia, s'est engagé avec la formation thaïlandaise de Buriram United, après une saison passée sous les couleurs de la formation saoudienne d'Al-Fayha FC, a annoncé le club thaïlandais de première division de football, dimanche sur ses réseaux sociaux. Le milieu offensif algérien (32 ans) s'apprête ainsi à relever un nouveau défi dans sa carrière, en découvrant un championnat supplémentaire. Ce transfert met également fin aux spéculations autour d'une éventuelle arrivée en Algérie, puisque le joueur figurait notamment parmi les pistes envisagées par le champion d'Algérie en titre, le MC Alger, pour le prochain mercato hivernal. Au terme de la 7e journée du championnat thaïlandais, Buriram United, quintuple champion en titre, occupe la 5e place avec 16 points. Formé à l'Olympique lyonnais, Benzia avait fait ses débuts professionnels avec le club rhodanien, dont il a intégré l'équipe première en 2012. Il y a disputé 54 rencontres, avec six réalisations et trois passes décisives, avant de rejoindre Lille OSC en 2015. Entre ces différentes expériences, Benzia a également porté les couleurs de Qarabag FK (Azerbaïdjan), entre 2023 et 2025. Sa dernière apparition avec l'équipe nationale remonte au 10 juin 2025, à l'occasion du match amical disputé face à la Suède, à la Strawberry Arena à Solna (défaite 4-3).

CRISE INTERNE AU MC ALGER

Le poste de directeur sportif au cœur de la tourmente

Le choix d'un nouveau directeur sportif s'est transformé en un véritable bourbier pour le Mouloudia d'Alger. Entre les échecs des premières négociations et une rébellion ouverte du vestiaire contre la dernière piste envisagée, le champion d'Algérie traverse une zone de turbulences préoccupante à l'aube d'échéances sportives décisives.



Le poste de directeur sportif est devenu une véritable source de discorde au sein du club algérois. Les prémices de cette crise remontent à l'été dernier, lorsque l'ancien président du conseil d'administration, Hakim Hadj Redjem, avait ciblé Réda Hammache pour le poste. Si ce dernier s'était déplacé au centre de Zéralda pour y présenter son projet, ses exigences ont rapidement refroidi la direction. En réclamant un salaire oscillant entre 18 000 et 20 000 euros ainsi que l'embauche d'un staff élargi, il s'est heurté au refus de la société propriétaire du club pour des raisons financières. L'arrivée du nouveau président, Yacoubi, n'a pas débloqué la situation, la piste Hammache finissant par être définitivement écartée en raison de son intransigeance financière.

Pour pallier ce vide administratif, la direction du MCA s'est alors tournée vers Mohamed Mekhazni. Actuellement en poste à l'Olympique Akbou, ce technicien connaît parfaitement les rouages du Mouloudia pour y avoir déjà exercé plusieurs fonctions. Alors qu'un accord de principe était trouvé et que Mekhazni s'apprêtait à négocier son départ d'Akbou, un obstacle majeur a surgi : le vestiaire.

Plusieurs cadres de l'équipe, menés par le capitaine Ayoub Abdellaoui, ont catégoriquement refusé son retour, gardant en mémoire des relations très tendues lors du précédent passage de Mekhazni au club.

La situation a fini par dégénérer en conflit ouvert entre les joueurs et la nouvelle direction. Les cadres de l'équipe ont tenté de joindre directement le président Yacoubi par téléphone pour lui signifier leur désaccord.

Ce dernier a délibérément ignoré leurs appels, considérant que le choix du directeur sportif relève strictement des prérogatives de la direction et qu'aucune ingérence des joueurs ne saurait être tolérée. Face à ce mur, Ayoub Abdellaoui a publiquement affiché sa position en publiant un message cinglant sur son compte Instagram : « Ça sera sans moi ».

Ce bras de fer interne plonge le club dans une instabilité inquiétante, juste avant d'aborder un calendrier chargé en championnat et le début de la phase de poules de la Ligue des champions africaine.

JS KABYLIE

Hécatombe avant les chocs face à l'USMA et au MCA

La JS Kabylie traverse une période critique avant d'affronter l'USM Alger et le MC Alger lors de deux derbies décisifs. Face à cette situation, la direction du club a officiellement sollicité la Ligue nationale de football pour reporter la rencontre prévue contre l'USM Alger ce jeudi 19 novembre. Cette demande de report vise à gagner un temps précieux afin de récupérer plusieurs joueurs clés, l'équipe étant confrontée à des absences majeures qui compliquent fortement les plans du staff technique dirigé par Karim Belhocine. La JSK, actuellement deuxième du championnat avec 17 points derrière le CR Belouizdad, espère ainsi préserver toutes ses chances de rester dans la course au titre.

Le principal casse-tête de l'entraîneur réside dans l'indisponibilité de la star ivoirienne Arthur Bada, non remis de sa blessure et dont l'absence est d'ores et déjà confirmée pour ces deux prochains chocs. Pour ne rien arranger, son remplaçant naturel, le Tanzanien Alphonse Msanga, est retenu par ses obligations internationales et ne rejoindra l'équipe que le 18 novembre.

Ce retour tardif rend sa participation face à l'USM Alger très incertaine, bien qu'il devrait être disponible pour le match en retard contre le MC Alger programmé le 23 novembre. Ces défections majeures placent l'équipe dans une situation très délicate à l'aube de ces rencontres capitales.

LIGUE DES CHAMPIONS

Des arbitres libyens pour MC Alger - Zamalek

La Confédération Africaine de Football (CAF) a désigné une équipe d'arbitres à dominante libyenne pour diriger la très attendue confrontation entre le club égyptien du Zamalek et le Mouloudia d'Alger. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions, se déroulera le vendredi 4 décembre à 20h00 au stade Ali Ammar. L'arbitre international libyen Moataz Al-Shalmani sera au sifflet pour ce grand classique nord-africain. Il sera épaulé par le premier assistant tunisien Khalil Hassani et le deuxième assistant libyen Mohamed Monji, tandis que le rôle de quatrième arbitre a été confié à leur compatriote Mohamed Al-Mabrouk.

Cette rencontre sera également le théâtre d'une double première historique pour le football africain.

D'une part, la CAF a décidé d'introduire l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dès la phase de groupes, dont la supervision pour ce match a été confiée au Soudanais Ahmed Yasser Abdelaziz.

D'autre part, son assistant à la vidéo ne sera autre que le Libyen Ahmed Al-Shalmani, créant ainsi une situation inédite et rare : deux frères vont collaborer sur une même affiche continentale de très haut niveau. Pendant que Moataz Al-Shalmani dirigera les débats sur le terrain, son frère Ahmed l'appuiera depuis la salle de la VAR pour garantir le bon déroulement de ce match à forte ferveur populaire.

MONDIAL DES AMPUTÉS (GR. A / 1RE JOURNÉE)

La sélection algérienne tient en échec le Mexique

La sélection nationale algérienne de football des amputés a réalisé une bonne opération en tenant en échec son homologue mexicaine (1-1), championne en titre de la Gold Cup et pays organisateur, lundi, pour le compte de la première journée du groupe A, du Championnat du monde, qui se déroule du 13 au 22 novembre à San Juan de Los Lagos, au Mexique. Les Algériens ont ouvert le score dès la 8e minute par leur capitaine Abderraouf Ouchenne, sur penalty, avant que Hugo Rafael Carabes Lopez ne remette les deux équipes à égalité à la 11e minute, également sur penalty. Au terme d'une rencontre très équilibrée, les protégés de l'entraîneur national Boumediene Megaiz ont ainsi réussi à décrocher un précieux point face à l'un des prétendants à jouer les premiers rôles lors de ce Mondial, confirmant leur capacité à rivaliser avec des formations de référence, à l'occasion de leur première participation à un rendez-vous mondial. Avec quatre points au compteur, à la faveur de ce match nul face au Mexique et de leur victoire sur tapis vert (3-0) contre le Liberia, dont le forfait a été officiellement enregistré par les organisateurs, les Algériens ont fait un grand pas vers la qualification pour les huitièmes de finale. Un objectif désormais à leur portée, avant leur deuxième et dernière sortie dans cette phase de groupes. Les coéquipiers d'Abderraouf Ouchenne retrouveront mardi leur homologue italien, à partir de 2h30 (heure algérienne), dans une confrontation qui revêt également une grande importance pour la suite de leur parcours. Les Italiens, qui avaient concédé une défaite face au Mexique (2-1) lors du match d'ouverture, tenteront de se relancer et de préserver leurs chances de qualification. Pour les Algériens, l'enjeu sera de confirmer leur bonne entrée en matière et de terminer cette première phase sur une note positive, afin de poursuivre leur parcours dans cette compétition mondiale et de marquer de la meilleure manière cette première apparition à ce niveau.

BOULBINA PRÉVIENT AVANT LE TOGO

« Un autre match comme une finale nous attend à Lomé »

Après avoir difficilement pris la mesure du Togo, la sélection nationale algérienne s'apprête à retrouver les Éperviers, aujourd'hui à Lomé, pour une nouvelle confrontation qui s'annonce importante. À l'issue de la première manche, Adel Boulbina, entré dans le dernier quart d'heure de la première manche de samedi passé, est revenu sur les difficultés rencontrées par les Verts et a surtout insisté sur la nécessité de rester concentrés avant ce rendez-vous à l'extérieur, qu'il considère comme une véritable finale.

Le jeune international algérien n'a d'ailleurs pas caché que la tâche n'avait pas été simple face à une équipe togolaise particulièrement regroupée derrière. Selon lui, les Verts ont dû faire preuve de patience pour trouver la faille dans un dispositif défensif compact, avant de parvenir à inscrire l'unique but de la rencontre en seconde période. Boulbina a également regretté les occasions manquées par ses coéquipiers, estimant que la sélection aurait pu se mettre davantage à l'abri en concrétisant les opportunités obtenues.

Toutefois, au-delà de la prestation, le joueur retient surtout l'essentiel : les trois points empochés. Un succès précieux qui permet à l'Algérie d'aborder la prochaine échéance avec davantage de sérénité, sans pour autant tomber dans l'excès de confiance.

Car pour Boulbina, le déplacement de Lomé représente un nouveau défi de taille.

Il a ainsi qualifié cette rencontre de finale, au même titre que le match aller, soulignant implicitement l'importance de poursuivre sur la même dynamique.

Le joueur a également tenu à rappeler que la sélection algérienne traversait actuellement une période de transition, marquée par un renouvellement de l'effectif et l'intégration de nouveaux éléments. Une phase durant laquelle les automatismes doivent progressivement se construire et les nouveaux joueurs trouver leurs repères au sein du groupe. Dans ce contexte, chaque rencontre constitue une occasion supplémentaire de renforcer la cohésion et de gagner en expérience.

Enfin, l'ex-joueur du Paradou AC, qui évolue actuellement en Arabie saoudite, a lancé un appel aux supporters algériens, les invitant à continuer de soutenir les Verts et à rester derrière l'équipe dans cette nouvelle étape.

Le joueur espère que cette confiance se traduira par d'autres victoires et permettra d'offrir davantage de satisfaction au public algérien.

À Lomé, les hommes de Brahim Hemdani devront donc confirmer le résultat du premier rendez-vous et montrer qu'ils sont capables de répondre présents loin de leurs bases.

Un nouveau test que Boulbina et ses coéquipiers abordent avec l'ambition de poursuivre leur marche en avant, dans un football africain qu'il juge de plus en plus compétitif et en constante progression.

H. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Brahim Hemdani fait mieux que Belmadi

Sous la houlette de Brahim Hemdani, l'équipe nationale d'Algérie réalise un début de parcours impressionnant d'un point de vue comptable. Avec une récente victoire arrachée face au Togo lors des éliminatoires de la CAN 2027, le sélectionneur des Fennecs affiche un bilan statistique initial supérieur à celui de son prédécesseur Djamel Belmadi, rappelant les débuts tonitruants du Français Christian Gourcuff.

L'équipe d'Algérie, dirigée par Brahim Hemdani, a conforté sa place de leader du groupe 9 des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027 avec sept points, après avoir battu difficilement le Togo sur le score de 1-0. Si la manière laisse parfois les supporters et les experts sur leur faim, les résultats bruts sont indéniables. En effet, la plateforme spécialisée "Stats Foot" révèle que le technicien affiche un bilan de trois victoires (contre la Zambie, le Togo, et le Niger en amical) et un match nul (face au Burundi) lors de ses quatre premières rencontres. Il s'agit du meilleur démarrage pour un entraîneur des "Guerriers du Désert" depuis Christian Gourcuff, qui avait réussi un sans-faute avec quatre succès consécutifs à ses débuts.

Une comparaison provisoire des quatre premiers matchs de Brahim Hemdani avec ceux de Djamel Belmadi tourne à l'avantage du premier. Là où Hemdani reste invaincu avec trois succès et un nul, l'ancien sélectionneur avait enregistré deux victoires, un nul et une défaite sur la même période de lancement. Toutefois, ce parallèle demeure purement conjoncturel. Djamel Belmadi a dirigé la sélection nationale à 65 reprises, inscrivant son nom dans l'histoire avec le sacre historique à la Coupe d'Afrique des Nations 2019 et une série record d'invincibilité de 35 matchs consécutifs.

Malgré ce départ sans défaite qui valide la rentabilité de ses choix, Brahim Hemdani fait face à de nombreuses critiques concernant la qualité du jeu proposé. La pression reste donc élevée pour le sélectionneur, qui devra non seulement maintenir cette dynamique victorieuse dans la course à la qualification, mais aussi rassurer le public algérien sur le plan de l'animation offensive et de la maîtrise collective.

ES SÉTIF

Farès Fellahi nommé directeur sportif

La direction de l'ES Sétif a annoncé, dimanche dans un communiqué, la nomination de l'ancien attaquant international Farès Fellahi au poste de directeur sportif du club phare des Hauts-Plateaux. Le nouveau dirigeant entre officiellement en fonctions dès ce dimanche 15 novembre 2026. Sa première mission consistera à restructurer l'encadrement de l'équipe première, notamment par la désignation d'un nouvel entraîneur principal et la mise en place du staff technique, a-t-on précisé. A travers cette nomination, l'administration de l'Aigle Noir mise sur l'expérience et la connaissance parfaite de la maison sétifienne de son ancien buteur emblématique afin de redynamiser le projet sportif du club pour la suite de la saison. Tout en lui souhaitant pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités, la direction de l'ES Sétif a appelé ses supporters à soutenir l'équipe et sa nouvelle direction technique. À l'issue de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, l'ES Sétif occupe la 10e place au classement général avec neuf points et un match en moins.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

La Libye se positionne pour accueillir une phase finale

Déterminée à retrouver sa place sur l'échiquier du football continental, la Libye prépare officiellement sa candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) lors des éditions 2028, 2031 ou 2033. Une démarche ambitieuse qui marque la volonté du pays de tourner la page des rendez-vous manqués et de mettre en valeur ses infrastructures sportives rénovées.

La Fédération libyenne de football (FLF) met actuellement la dernière main à sa déclaration d'intérêt, qui doit être soumise à la Confédération Africaine de Football (CAF) d'ici le 17 novembre. Selon une source responsable au sein de la fédération, le dossier de candidature complet et finalisé sera ensuite déposé le 8 décembre prochain, respectant ainsi strictement le calendrier exigé par l'instance dirigeante du football africain. Cette mobilisation rapide fait suite à la décision récente de la CAF de rouvrir le processus de candidature pour les prochaines éditions, actant au passage le maintien du format biennal du tournoi au lieu d'un passage à une fréquence de quatre ans.

Pour convaincre la CAF, le projet libyen s'appuie sur un réseau d'infrastructures en plein développement. Le dossier met notamment en avant huit stades répondant aux normes internationales. Au cœur de cette offre, deux enceintes historiques se détachent : le stade international de Tripoli, d'une capacité de 45 000 spectateurs, et le stade international de Benghazi, pouvant en accueillir plus de 40 000. Malgré ces arguments matériels, les responsables du football libyen reconnaissent que la concurrence sera rude. La fédération mène actuellement d'intenses consultations avec les autorités de l'État pour sécuriser les financements et obtenir les garanties gouvernementales, des conditions sine qua non imposées par la CAF.

Cette nouvelle candidature possède une forte charge symbolique et historique pour le pays. La Libye avait déjà organisé le tournoi continental avec succès en 1982, une édition mémorable où les "Chevaliers de la Méditerranée" s'étaient hissés jusqu'en finale avant de s'incliner aux tirs au but face au Ghana.

Plus récemment, le pays avait obtenu les droits d'organisation de la CAN 2017. Cependant, une situation sécuritaire instable avait forcé la CAF à retirer l'événement à la Libye pour le délocaliser au Gabon.

Avec cette nouvelle offensive diplomatique et sportive, la nation nord-africaine espère conjurer le sort et raviver un rêve en suspens depuis près d'une décennie.

LIGUE DES NATIONS

L'Angleterre fait tomber l'Espagne après 44 matches sans défaite

Réduite à dix alors qu'elle menait 3-0, l'Angleterre a résisté à la furia espagnole dimanche (3-2), brisant la série des champions du monde, invaincus depuis trois ans, lors de la dernière journée de Ligue des nations.



Ph : DR

Il fallait de l'audace, du talent, et surtout beaucoup de courage, pour venir à bout de cette Roja, et faire descendre de son nuage une équipe championne du monde et d'Europe en titre, et sans défaite depuis trois ans et 44 matches dans le temps réglementaire d'une rencontre officielle. Les Three Lions, affamés après leur défaite à Wembley fin septembre (3-2), ont mis un peu de tout cela pour prendre leur revanche, en exécutant à la perfection le plan tactique de leur sélectionneur Thomas Tuchel, venu gâcher la fête au Metropolitano au terme d'un match fou qui a vu les Espagnols frôler la "remontada". La série historique des hommes de Luis De la Fuente, finalement battus par plus forts qu'eux dimanche soir alors qu'ils rêvaient d'offrir au public madrilène un nouveau triomphe pour célébrer leur deuxième étoile, s'arrêtera cependant ici. Ce n'est évidemment pas un drame, et l'Espagne, doublée par son adversaire du soir à la première place du groupe 3, reprendra sa route en quarts de finale en mars prochain pour tenter d'aller chercher un troisième titre consécutif, mais ce sera contre un premier de groupe.

L'ANGLETERRE TIENT À DIX

Sur le papier, un nul suffisait aux deux équipes, déjà qualifiées. Mais cette option n'est pas longtemps restée sur la table, balayée par l'entame conquérante des Anglais, venus asphyxier les champions du monde dans leur camp, poussant Unai Simon à rappeler pourquoi il avait été élu meilleur gardien de la planète le mois dernier (2e). Incapable de se sortir de l'intense pressing individuel adverse, le portier basque a tenté de relancer long, mais ses attaquants ont été systématiquement battus dans leurs duels aériens, privant mécaniquement la Roja du ballon qu'elle aime tant avoir dans les pieds. Sur les rares séquences où ce fut le cas, le prodige barcelonais Lamine Yamal, de retour après avoir été ménagé lors du dernier match en République tchèque, a fait se lever le public madrilène, et contraint les défenseurs anglais à la faute pour le stopper. Sa première tentative, la deuxième seulement pour les locaux, a cependant fui le cadre (36e) et symbolisé l'impuissance espagnole, incarnée ensuite par son ami et coéquipier Pau Cubarsi, pris au duel dans la surface par le Ballon d'Or Harry Kane, qui s'est rattrapé de son raté à l'aller en transformant son pénalty (45e, 1-0). Les hommes de Thomas Tuchel ont cru réaliser le coup parfait en frappant deux fois en cinq minutes au retour des vestiaires, sur un corner 100% made in Arsenal, tiré par Declan Rice et repris de la tête par Ezri Konsa (53e, 2-0), puis une contre-attaque emmenée par Kane et Bellingham et conclue par un autre "Gunner", Ben White (57e, 3-0). Ils ont, à la place, passé toute la fin de match à défendre leur avance après un pénalty inscrit par le spécialiste Mikel Oyarzabal (65e s.p, 3-1), concédé par le milieu de Manchester City Elliot Anderson, exclu pour avoir stoppé Lamine Yamal qui filait au but. Et c'est le portier de Leeds James Trafford, battu une deuxième fois par l'entrant Nico Williams, idéalement servi par le phénomène barcelonais (75e, 3-2), qui a finalement été le héros du soir avec plusieurs sauvetages décisifs (73e, 80e, 90e+1) pour que le message anglais puisse être entendu: non, l'Espagne n'est plus invincible.

FIFA

Klopp ouvre le feu sur Infantino et réclame un changement radical

À l'approche des élections présidentielles de la FIFA prévues pour mars 2027 à Rabat, Jürgen Klopp, actuel sélectionneur de l'équipe d'Allemagne, n'a pas mâché ses mots à l'encontre de Gianni Infantino. En marge de la préparation du choc entre l'Allemagne et les Pays-Bas en Ligue des Nations, le technicien a dressé un bilan cinglant de la direction actuelle, appelant de ses vœux une nouvelle gouvernance libérée des seuls intérêts financiers. C'est depuis Berlin que Jürgen Klopp a choisi de lancer une offensive verbale remarquée contre les instances dirigeantes du football mondial. Pour l'ancien entraîneur de Liverpool, le départ de la direction actuelle serait non seulement une étape logique, mais aussi une nécessité absolue au vu des récentes décisions prises par l'institution. « Je suis le football depuis de nombreuses années. Il y en a beaucoup qui en savent plus que moi, mais je pense que la majorité s'accorde à dire qu'un changement serait logique », a d'abord expliqué le sélectionneur allemand. Loin d'atténuer son propos, Klopp s'en est ensuite pris frontalement à Gianni Infantino en le comparant à son controversé prédécesseur. « Je ne pensais pas que les choses pouvaient empirer après Sepp Blatter, mais quelqu'un a réussi à faire pire, et en ce qui concerne Gianni Infantino, il est certain que son successeur fera mieux », a-t-il lâché avec fermeté. Pour le technicien, le futur président de la FIFA devra impérativement s'éloigner des considérations purement commerciales pour replacer le sport au centre du projet. « Il y a des gens qui se soucient vraiment de l'avenir du football, des gens qui ne sont pas animés par des intérêts financiers. Si une telle personne se présentait et devenait président, je pense que cela représenterait une énorme amélioration. Il doit y avoir des personnes qui se passionnent pour le football sans aucune motivation matérielle », a-t-il martelé. Alors que les rumeurs sur de potentiels candidats commencent à circuler en vue du scrutin de 2027, le nom d'Arsène Wenger, actuel directeur du développement du football mondial à la FIFA, a été évoqué. Une perspective qui ne semble pas déplaire à l'Allemand, qui a conclu sur le sujet : « J'ai récemment entendu parler d'Arsène Wenger comme candidat potentiel. Je ne sais pas si c'est vrai, mais c'est un homme bien. »

La Belgique torture l'Italie et file en quarts

La Belgique s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des nations en martyrisant l'Italie (4-1) dimanche au stade Roi-Baudouin, théâtre d'une prestation magistrale des Diables Rouges. La Nazionale, à qui un match nul suffisait pour se hisser en quarts, avait pourtant pris les commandes après une très bonne entame de match. Mais elle s'est rapidement éteinte, emportée en onze minutes par la furia des hommes de Marc van Bommel, par moments étincelants à l'image d'un Jérémy Doku des grands soirs. L'Italie, déjà battue par la Belgique en match d'ouverture (0-2) fin septembre mais qui s'était remise ensuite en position de se qualifier, s'est placée dans le bon sens grâce à un but de l'inévitable Pio Esposito, son 10e déjà en 15 sélections, parfaitement servi à la 11e minute par Michael Kayode. Mais la réaction belge n'a pas tardé, prenant les allures d'une prise d'assaut étouffante des seize mètres de la Squadra et récompensée à trois reprises en onze minutes (15e, 22e et 26e). D'abord avec pas mal de réussite quand Maxim De Cuyper a mis fin à une action confuse puis en profitant de la nonchalance de la défense italienne qui a regardé le ballon voyager dans sa surface avant qu'il soit poussé dans le but de Gianluigi Donnarumma par le Lillois Nathan Ngoy.

LE BIJOU DE DOKU

Le joyau de la soirée est tombé en conclusion de cette frénésie belge à la 26e par un Jérémy Doku en état de grâce qui a signé une série de dribbles "à la Messi" pour effacer trois Italiens avant de tromper le gardien de Manchester City. Ce dernier a ensuite sauvé ses partenaires du KO, en déviant sur son poteau une frappe quasi parfaite de Kevin De Bruyne à la 43e minute. L'Italie en avait plein les bottes. Une étrangeté trois jours après l'exploit face à la France (3-1) même si le sélectionneur Roberto Mancini devait se passer de l'attaquant de Bologne Nicolo Cambiaghi et du milieu de la Lazio Davide Frattesi, deux éléments très en vue face aux Bleus. Un trop lourd handicap peut-être pour la jeune équipe d'Italie, à nouveau en difficulté après la pause sur des occasions en rafales de Doku (51) De Ketelaere (54), Tielemans (65), Moreira (71, 73) et surtout De Bruyne (53, 64). Le Napolitain, particulièrement motivé face à son pays d'accueil, a été passeur sur le quatrième but en servant Diego Moreira (81e) tandis que le gardien belge Senne Lammens s'est mis au diapason de ses équipiers en stoppant un pénalty d'Esposito dans les derniers instants.

CROATIE

Modrić égale le record historique de Messi en sélection

Le capitaine croate Luka Modrić a franchi un nouveau cap exceptionnel dans sa carrière en égalant le nombre d'apparitions internationales de Lionel Messi. Une performance historique qui le place un peu plus parmi les plus grandes légendes du football mondial. Le milieu de terrain vétéran a officiellement atteint la barre des 208 sélections avec l'équipe nationale de Croatie lors de la victoire 2-1 face à la République tchèque, le dimanche 15 novembre 2026, dans le cadre de la sixième et dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des Nations. Cette nouvelle apparition lui permet de rejoindre la star argentine à la deuxième place des joueurs les plus capés de l'histoire du football de sélection. Désormais co-détenteur de cette deuxième place, Luka Modrić se lance à la poursuite du record absolu toujours détenu par le Portugais Cristiano Ronaldo, qui trône en tête avec 234 apparitions internationales. Le Croate devance également d'autres figures historiques telles que le Koweïtien Bader Al-Mutawa (202 matchs), le Malaisien Soh Chin Ann (195 matchs), le Qatari Hassan Al-Haydos (191 matchs) ou encore l'Égyptien Ahmed Hassan (184 matchs).

MERCATO

Les exigences folles du Bayern pour lâcher Olise

Le Bayern Munich a défini des exigences financières hors normes pour envisager le départ de son ailier français, Michael Olise, lors du prochain mercato estival. Face à l'intérêt grandissant de plusieurs cadors européens pour le jeune talent, le club bavarois exigerait la somme colossale de 300 millions d'euros, selon les informations rapportées par le quotidien espagnol "AS". Bien que certaines indiscrétions évoquent la possibilité d'ouvrir des négociations aux alentours des 200 millions d'euros, une telle transaction pulvériserait le record absolu du transfert le plus cher de l'histoire du football. Ce record est actuellement détenu par le Brésilien Neymar depuis son transfert du FC Barcelone au Paris Saint-Germain pour 222 millions d'euros en 2017. Le Real Madrid se positionne aujourd'hui comme l'un des prétendants les plus sérieux pour s'attacher les services de l'international français. Les dirigeants madrilènes ont été particulièrement séduits par le profil et les qualités techniques du joueur, un intérêt renforcé par sa prestation remarquée face à eux sur la pelouse du stade Santiago-Bernabéu. Bien que la Maison Blanche ait publié un communiqué en juin dernier pour démentir l'existence de contacts avec l'entourage du joueur par respect pour ses relations institutionnelles avec le Bayern, les spéculations autour d'une offensive du club espagnol continuent de s'intensifier. Du côté de la Bavière, la direction reste globalement sereine, même si aucun accord n'a encore été trouvé pour revaloriser le salaire du Français. Uli Hoeness, le président d'honneur du Bayern, a récemment tenu à rassurer les supporters en rappelant que le club n'était pas dans l'urgence, le contrat de l'attaquant courant jusqu'en juin 2029. Cette valorisation illustre parfaitement la trajectoire fulgurante de Michael Olise. Acheté à Crystal Palace à l'été 2024 pour 53 millions d'euros, le joueur a vu son statut et sa valeur marchande exploser en un temps record pour s'imposer parmi les footballeurs les plus convoités de la planète.

INTERDICTION DE RASSEMBLEMENT À PARIS (FRANCE)

L'UNEF dénonce une atteinte aux libertés

La police de Paris interdit tout rassemblement non autorisé devant quinze établissements jusqu'au 20 novembre. Le préfet de police de la capitale parisienne, Patrice Faure justifie cet arrêté par « les violences et les blocages répétés », en référence à la mobilisation et les grèves du mouvement des étudiants et des lycéens qui secouent la France depuis près de deux mois.



Ph : DR

La décision a été vivement critiquée par l'UNEF, qui dénonce une atteinte aux libertés et annonce un recours en référé. La police parisienne a interdit les rassemblements non autorisés à proximité de dix lycées et de cinq campus universitaires de la capitale, a déclaré le préfet de police de Paris, Patrice Faure, le 15 novembre. Conformément à cette décision, tout rassemblement non autorisé dans un rayon de 100 mètres autour des lieux concernés sera interdit pendant cinq jours, du 16 au 20 novembre. Selon Faure, ces restrictions concernant les rassemblements de masse sont nécessaires en raison des « nombreux débordements et blocages » dans les établissements scolaires et universitaires, qui ont entraîné « des dégradations de biens publics », « des incendies », « d'importantes violences à l'encontre des membres de la communauté éducative ainsi que des affrontements avec les forces de l'ordre ». Le chef de la police parisienne a souligné que ces blocages étaient le fait d'une « minorité d'élèves », mais qu'ils « entravent pour tous les autres leur liberté d'aller et venir et le droit fondamental » de recevoir un enseignement. De plus, selon lui, les manifestations « attisent la colère de certains parents d'élèves souhaitant la fin de ces entraves, lesquelles ont conduit à des tensions entre ces parents et les lycéens mobilisés ». Faure a également ajouté que, depuis le début des manifestations étudiantes, 1 548 personnes au total avaient été interpellées. Selon les données des autorités françaises, environ 360 étudiants et 240 membres du personnel éducatif ont été blessés au cours de cette période, dont 81 directeurs et directeurs adjoints d'établissement.

MENACE D'UNE ACTION EN JUSTICE

Le même jour, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) a déclaré que cette interdiction constituait une atteinte aux libertés et a exigé son annulation immédiate. Selon le communiqué de l'UNEF, l'arrêté de police « ne définit ni ce qu'est un rassemblement, ni à partir de combien de personnes, ni à quel moment il devient interdit ». L'Union a souligné à cet égard qu'en l'absence de critères précis, l'interprétation « est laissée aux forces de police sur le terrain ». « Cette imprécision ouvre la voie à des contrôles, des fouilles, des verbalisations et des arrestations massives », ajoute le communiqué. L'UNEF a qualifié cela d'« atteinte manifeste à la liberté d'aller et venir et à la liberté de réunion » et a annoncé son intention de déposer un recours d'urgence devant le tribunal administratif. Depuis septembre, les étudiants français ont commencé à bloquer les établissements scolaires pour réclamer de meilleures conditions d'enseignement, notamment une augmentation des effectifs enseignants et du financement de l'éducation. Les manifestations ont reçu le soutien des syndicats et des militants et se sont transformées en mouvements de plus grande ampleur. Le 14 novembre a marqué le cinquième samedi consécutif de mobilisation dans toute la France. La dernière manifestation a rassemblé environ 106 000 personnes, dont 24 000 à Paris. Les blocages ont été entachés d'affrontements qui ont conduit à l'arrestation de 219 personnes dans tout le pays.

R. I.

UNE ENQUÊTE DE RFI SUR LE SOUTIEN DE PARIS À KIEV

« Des soldats français envoyés en secret »

Des militaires français opèrent en Ukraine depuis l'été 2026 dans le cadre de la mission confidentielle Volia, révèle RFI, hier. Le détachement Gerfaut en Pologne, sert de paravent à cette présence. Le Parlement n'a pas été informé, tandis que Moscou avait déjà averti Paris des risques d'un tel déploiement. Des soldats français partent pour l'Ukraine avec pour consigne de dire qu'ils vont en Pologne. L'enquête de Radio France internationale (RFI) décrit ce mécanisme « de la mission Volia, dirigée par un général français ». Elle forme les troupes de Kiev et entretient les armes livrées par Paris, sans que cette présence soit officialisée. La Pologne comme paravent Volia s'appuie sur Gerfaut, un détachement français installé en Pologne depuis février 2023 dans le cadre de la mission européenne d'assistance militaire à l'Ukraine (EUMAM-Ukraine). Des équipes réduites franchissent la frontière pour de courtes interventions. Les militaires concernés doivent, d'après RFI, « présenter leur déplacement comme une mission en Pologne ». Les canons Caesar, les Mirage 2000 et les missiles livrés à Kiev nécessitent un entretien spécialisé.

Paris a préféré envoyer des soldats d'unités régulières plutôt que des techniciens civils. Leur rôle n'est pas de combattre, mais ils opèrent bien sur le sol ukrainien, alors que les hostilités se poursuivent. Le Parlement écarté RFI affirme que ni députés ni sénateurs n'ont été avertis. Or l'article 35 de la Constitution impose d'informer le Parlement dans les trois jours suivant le début d'une intervention militaire à l'étranger. Cédric Perrin, président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, rappelle à RFI : « C'est une obligation constitutionnelle. Le président de la République, dès lors que les troupes sont engagées, doit informer le Parlement dans un délai déterminé. Le bon fonctionnement de la démocratie en dépend. » Emmanuel Macron défend publiquement un déploiement en Ukraine après un cessez-le-feu. Avec Volia, une présence militaire a déjà commencé, sans débat au Parlement. Moscou avait prévenu Déjà en mai 2024, Artem Stoudennikov, directeur du premier département européen du ministère russe des Affaires étrangères, annonçait que les militaires français envoyés en Ukraine deviendraient des cibles légitimes. Le 12 novembre, Vladimir Poutine rappelait son opposition à toute présence de forces étrangères en Ukraine. Le sujet opposait Paris à Moscou. En janvier 2024, le ministère russe de la Défense signalait une frappe à Kharkov contre un site où se trouvaient principalement des combattants français. Cette frappe aurait fait plus de 60 morts et 20 blessés, selon l'armée russe. Sébastien Lecornu, alors ministre des Armées, affirmait que les Français combattant sous uniforme ukrainien n'avaient aucun lien avec l'armée française. RFI fait désormais état des soldats de l'armée régulière française en Ukraine. Le dispositif, caché aux parlementaires, donne une nouvelle portée aux avertissements russes.

R. I.

CHINE

Pékin annonce un sommet tripartite inédit avec Poutine et Trump

Pékin a confirmé, hier, la tenue jeudi prochain, d'un sommet trilatéral , à Shenzhen, le premier entre Xi Jinping, Donald Trump et Vladimir Poutine. Organisée en marge du sommet de l'Apec, la rencontre, qui est historique et la première, intervient dans un contexte mondial , de crises, de conflits et de tensions ainsi que la guerre commerciale. Le Sommet de XI, Trump et Poutine, portera sur la paix mondiale et la stabilité stratégique entre grandes puissances, selon le ministère chinois des Affaires étrangères. Le Sommet devra être un opportunité pour remettre sur la table, l'impératif et l'incontournable Droit international comme seule voie à promouvoir dans le traitement des questions de conflits et de crises, lequel droit s'est vu ces dernière année, notamment remis en cause , par les Etats unis, sous la présidence de Donald Trump.

R. I

À CAUSE DES DIVERGENCES ET DES CRISES INTERNES

L'OTAN réduit le nombre de ses sommets et réunions

Selon l'Associated Press, l'OTAN a décidé de réduire ses grands rendez-vous diplomatiques, supprimant le sommet de 2027 et limitant les conseils ministériels. Une décision motivée par les coûts exorbitants de ces rencontres et les divergences entre membres sur les contributions financières et les crises en cours, en Ukraine et au Moyen-Orient. L'OTAN réduit le nombre de ses réunions dans un contexte de divergences internes sur les questions du financement de la défense, du conflit en Ukraine et de la situation en Iran, a rapporté l'Associated Press (AP), citant un entretien avec le secrétaire général de l'Alliance, Mark Rutte, et des représentants des pays membres. Ainsi, le sommet initialement prévu en 2027 en Albanie n'aura pas lieu. Pendant environ 15 ans, ces réunions se sont tenues pratiquement chaque année, alors qu'auparavant, l'Alliance réunissait généralement les chefs d'État et de gouvernement tous les deux ans. Selon l'agence de presse, cette réduction concernera également les réunions des ministres de la Défense et des Affaires étrangères. Ainsi, en octobre dernier, les ministres de la Défense des pays de l'Alliance ne se sont pas réunis, et aucun sommet de ce type n'est prévu en octobre 2027. Les ministres des Affaires étrangères ne tiendront quant à eux qu'une seule réunion prévue l'année prochaine, au lieu de deux. L'Alliance justifie ces changements par un « ensemble de mesures de réorganisation ». L'AP a noté que certains pays membres de l'OTAN s'étaient opposés à la tenue du sommet en Albanie en raison des dépenses militaires de ce pays, jugées insuffisantes à leurs yeux. En 2026, Tirana devrait consacrer 2,15 % de son PIB à la défense, alors que les alliés se sont fixé pour objectif d'augmenter les dépenses militaires de base à 3,5 % du PIB d'ici 2035 et de consacrer 1,5 % supplémentaire aux besoins liés à la défense. Le coût élevé des sommets et les divergences politiques entre les alliés ont constitué un facteur supplémentaire. Selon l'AP, la préparation de la réunion de La Haye en 2025 a duré environ un an et a coûté près de 100 millions de dollars. L'agence a également rappelé que le ministre américain de la Défense, Pete Hegseth, et le secrétaire d'État, Marco Rubio, après leur entrée en fonction, ont régulièrement manqué les réunions de l'Alliance ou les ont quittées avant la fin. Le 14 novembre, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a critiqué l'OTAN pour avoir compromis la sécurité du Vieux Continent. Elle a comparé l'Alliance à une « dent malade » qui affaiblit le système immunitaire de l'Europe, soulignant que « sans ce rôle que l'OTAN a joué et continue de jouer, il y aurait sans doute bien plus de sécurité en Europe ».

R. I.

MALGRÉ LES FRAPPES

Téhéran a reconstitué plus de la moitié de son arsenal

Selon les propos rapportés par le Wall Street Journal, le renseignement américain estime que Téhéran dispose encore de 1 500 à 2 500 missiles capables d'atteindre les cibles américaines et alliées.


Ph : DR

Malgré les frappes contre ses usines, l'Iran poursuit l'assemblage d'armes dans ses bases souterraines et conserve un réel potentiel de riposte. Les responsables américains estiment que l'Iran conserve une capacité importante à frapper des cibles tant américaines qu'appartenant à ses alliés en cas de reprise d'une guerre à grande échelle, a rapporté le journal The Wall Street Journal en citant des responsables américains. Selon les estimations des services de renseignement américains, Téhéran dispose encore de 1 500 à 2 500 missiles, malgré les frappes américano-israéliennes contre ses infrastructures militaires.

L'IRAN A RECONSTITUÉ PLUS DE LA MOITIÉ DE SON ARSENAL

Les sources du journal ont toutefois souligné que cette estimation présentait un faible degré de fiabilité : il est difficile de déterminer le nombre exact de missiles en raison du secret entourant les stocks militaires iraniens, des particularités de la production d'armes et de l'incertitude quant au nombre de missiles que Téhéran pourrait assembler à partir de composants stockés dans des sites souterrains. Le Wall Street Journal a néanmoins ajouté que, bien que les frappes américaines et israéliennes aient endommagé les sites de production de missiles, l'Iran continue de reconstituer son arsenal. Ce processus est actuellement plus lent qu'avant la guerre, mais se poursuit principalement grâce aux composants accumulés auparavant. Enfin, Téhéran dispose d'un grand nombre de drones et de missiles à courte portée. L'armée israélienne estime que l'Iran dispose de plus de 1 500 missiles balistiques. Cependant, les estimations des représentants d'autres pays de la région divergent en raison, toujours, de la difficulté à les recenser. Simone Ledeen, ancienne sous-secrétaire d'État adjointe à la Défense des États-Unis chargée du Moyen-Orient, a déclaré que même l'estimation minimale de 1 500 missiles signifiait que l'Iran avait reconstitué plus de la moitié de son arsenal d'avant-guerre. Selon elle, le pays a entièrement reconstitué ses stocks d'armes entre la guerre des 12 jours de juin 2025 et le début des bombardements en février 2026.

Dans le même temps, Téhéran développe activement son armement grâce aux trophées américains capturés. La veille, Ali Balali, conseiller des forces aériennes et spatiales du Corps des gardiens de la révolution islamique, a expliqué que le matériel américain servait de source d'inspiration pour la création de nouveaux armements iraniens. « Nous ne nous contentons pas de reproduire ces modèles : nous y intégrons des idées nouvelles afin de mettre au point des armes différentes, mieux adaptées à nos besoins », a-t-il souligné. Pendant ce temps, la crise au Moyen-Orient est loin de toucher à sa fin. Téhéran propose de rouvrir le détroit d'Ormuz en échange de la levée du blocus et de certaines sanctions. Après un calendrier initial de sept jours, les diplomates iraniens plaident désormais en faveur d'un plan de deux jours pour la reprise des négociations. Les États-Unis de leur côté rejettent les conditions avancées par Téhéran, ce qui maintient les négociations dans l'impasse.

R. I.

SUR L'ARRÊT AU SOL NATIONAL DE LA FEDERAL AVIATION ADMINISTRATION

Le secrétaire US aux Transports refuse de présenter des excuses

Le secrétaire américain aux Transports, Sean Duffy, a refusé dimanche de présenter des excuses pour l'arrêt au sol national de la Federal Aviation Administration (FAA) qui a duré des heures vendredi, perturbant plus de 10 000 vols, et dont l'impact s'est poursuivi tout au long du week-end. « Cela s'est produit sous ma responsabilité », a déclaré Duffy à l'émission « Meet the Press » de NBC News. « Mais je ne peux pas m'excuser pour ce qui nous a été transmis, et je ne peux blâmer ni les Républicains ni les Démocrates, car ils sont tous responsables. » Le secrétaire aux Transports a reproché à ses prédécesseurs et aux administrations précédentes de ne pas avoir fait assez pour moderniser le système de contrôle aérien américain, qualifiant cette situation de « 30 ans de manque d'investissement ». Les propos de Duffy interviennent deux jours après l'arrêt total des vols décrété par la FAA, qui a duré plus de quatre heures et provoqué d'importantes annulations et des retards qui se sont poursuivis tout le week-end. Plus de 14 000 vols ont été annulés vendredi et samedi, selon les données du site de suivi des vols FlightAware. Les médias américains ont décrit l'incident comme la plus longue interruption de service au sol à l'échelle nationale depuis les attentats terroristes du 11 septembre. Lors d'une conférence de presse samedi, Duffy a attribué la perturbation à des « travaux de maintenance de routine » sur un « site isolé de la FAA », où un entrepreneur identifié comme L3Harris remplaçait des câbles en cuivre vieillissants par des lignes à fibres optiques. Duffy a exhorté à plusieurs reprises le Congrès américain à approuver des milliards de dollars de financement pour moderniser l'infrastructure vieillissante du contrôle aérien du pays. Lors de cette même conférence de presse, l'administrateur de la FAA, Bryan Bedford, a présenté ses « sincères excuses aux voyageurs américains » touchés par l'arrêt total des vols à l'échelle nationale vendredi, soulignant que la décision de suspendre tous les vols avait été prise « par excès de prudence ». Bedford a indiqué que le trafic aérien américain ne devrait pas reprendre son cours normal avant dimanche soir.

R. I.

ÎLES CANARIES (ESPAGNE)

Un nombre record d'arrivées de migrants

Au moins 1 580 migrants sont arrivés samedi aux îles Canaries espagnoles via la route migratoire de l'Atlantique, marquant le total quotidien le plus élevé dans l'histoire de cette route, vieille de 32 ans, a rapporté l'agence de presse espagnole EFE. Ce chiffre dépasse le précédent record de 1 461 sauvetages en une seule journée, établi le 7 novembre 2020. Plus de 2 400 migrants ont atteint l'archipel vendredi et samedi au total, selon l'agence EFE. La majorité des migrants sont arrivés sur l'île d'El Hierro, où 1 327 personnes ont débarqué. Le groupe le plus important était composé de 240 migrants à bord d'une seule embarcation partie de Gunjur, en Gambie, six jours auparavant. Un autre bateau transportant 203 personnes est arrivé à Gran Canaria, dont 17 passagers nécessitant des soins hospitaliers, tandis que 50 autres personnes ont débarqué à Tenerife, où une personne a également été hospitalisée. Selon des chiffres provisoires, au moins 120 femmes et 173 mineurs figuraient parmi les arrivants de samedi. Les migrants arrivés à El Hierro avaient passé entre quatre et sept jours en mer, à bord d'embarcations parties du Sénégal, de la Gambie et de la Mauritanie. Six navires du service de sauvetage maritime espagnol, Salvamento Maritimo, et deux patrouilleurs de la Garde civile ont participé aux opérations de sauvetage de samedi. Selon les chiffres officiels du ministère espagnol de l'Intérieur, 13 327 migrants sont arrivés par la mer aux îles Canaries entre le 1er janvier et le 31 octobre 2026, soit une baisse de 5,5 % par rapport à la même période l'année précédente. Par ailleurs, l'organisation de défense des droits des migrants Walking Borders (Caminando Fronteras) a indiqué qu'au moins 635 personnes sont mortes en tentant la traversée de l'Atlantique vers les îles Canaries au cours des cinq premiers mois de l'année. L'organisation estime qu'environ 21 personnes sont décédées pour 100 migrants ayant réussi à atteindre les îles pendant cette période.

R. I.

LE PORTE-PAROLE DU KREMLIN, DMITRI PESKOV

« La Russie atteindra ses objectifs par la force »

La Russie atteindra ses objectifs par la force si elle ne parvient pas à conclure un accord de sécurité avec l'Europe selon le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. « Les discussions sur la résolution du conflit ukrainien et la mise en place d'une architecture de sécurité en Europe seraient vaines s'il n'y a pas de véritable tentative de recherche de la paix », a déclaré Peskov lors d'un entretien avec les médias locaux. « Bien sûr, il faudra à un moment donné aborder cette question avec les Européens », a-t-il déclaré. « Toutefois, s'ils ne souhaitent pas véritablement la paix, cela n'aura aucun sens. » Auparavant, il avait déclaré à l'agence de presse russe TASS que les négociateurs européens n'avaient pas encore tenté de contacter la Russie. Les pourparlers trilatéraux impliquant la Russie, les États-Unis et l'Ukraine se sont terminés mercredi à Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis, sans qu'aucun accord n'ait été annoncé sur un cessez-le-feu, les différends territoriaux ou les garanties de sécurité à long terme. L'envoyé américain Jared Kushner a indiqué cette semaine, dans un message publié sur les réseaux sociaux, que la Russie et l'Ukraine avaient convenu d'élargir le prochain cycle de négociations aux partenaires européens. Il a précisé que cela permettrait d'aborder des sujets plus larges concernant l'accord de sécurité européen d'après-guerre, en plus des questions territoriales.

R. I.

DÉTENANT 60% DU PROJET

Shell démarre la production de gaz à Mina West

Shell Egypt a lancé le 15 novembre la production du champ gazier Mina West, en Méditerranée. Découvert en 2023, il pourrait fournir 160 millions de pieds cubes par jour. Le britannique Shell détient 60% du projet, l'entreprise publique koweïtienne KUFPEC les 40% restants.

R. I.

LORS DE LA VISITE DU PRÉSIDENT CHILIEN À HANOÏ

Le Vietnam et le Chili décident d'élever leurs relations

Le Vietnam et le Chili ont convenu d'élever leurs relations bilatérales au rang « de partenariat stratégique », a rapporté hier l'agence de presse vietnamienne. La décision a été annoncée par le secrétaire général du Comité central du Parti communiste vietnamien et président vietnamien To Lam, et le président chilien en visite, José Antonio Kast, lors d'une conférence de presse à l'issue de leurs entretiens à Hanoï. Le nouveau partenariat couvre six piliers de coopération stratégique, à savoir la politique et la diplomatie, l'économie et le commerce, l'agriculture, la science et la technologie, l'éducation et la culture, ainsi que la défense et la sécurité, indique le rapport. Cette visite, la première d'un chef d' État chilien au Vietnam depuis neuf ans, coïncide avec le 55e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

R. I.

TOURISME EN TUNISIE

Les Algériens boudent les hôtels

Les touristes algériens continuent de représenter une part importante des visiteurs étrangers en Tunisie. Toutefois, la majorité d'entre eux ne choisissent pas les établissements hôteliers pour leur séjour. Selon les données communiquées par les autorités tunisiennes, moins d'un touriste algérien sur cinq a opté pour un hôtel durant les dix premiers mois de 2026.



Ph: DR

Du 1er janvier au 20 octobre 2026, la Tunisie a enregistré 8,69 millions d'arrivées de touristes étrangers. Sur cette période, les visiteurs en provenance d'Algérie et de Libye ont été au nombre de 3,98 millions, selon les chiffres présentés dimanche 15 novembre par le ministre tunisien du Tourisme et de l'Artisanat, Sofiane Tekaya.

Ces données ont été communiquées lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du budget de son département pour l'exercice 2027. Le ministre a également indiqué que les ressortissants des pays du Maghreb représentaient 50,1 % des entrées de touristes non-résidents enregistrées au cours de cette période. Malgré le poids de cette clientèle dans le tourisme tunisien, les établissements hôteliers ne captent qu'une partie des visiteurs algériens. Sofiane Tekaya a précisé que 17,6 % seulement des touristes algériens ayant franchi la frontière tunisienne entre janvier et octobre 2026 avaient séjourné dans des hôtels. Ce chiffre montre que « la majorité des Algériens optent pour d'autres solutions d'hébergement durant leurs vacances ». Les autorités tunisiennes n'ont toutefois pas détaillé les formules privilégiées par ces visiteurs. Cette tendance constitue un enjeu pour les professionnels du secteur hôtelier, qui cherchent à attirer davantage cette clientèle, notamment à travers des offres de séjour et des formules tout compris. Le mode de séjour des visiteurs algériens a également des conséquences sur les recettes touristiques et les opérations de change en Tunisie. Selon le ministre, « une partie importante des dépenses effectuées par ces touristes, notamment ceux qui ne fréquentent pas les hôtels, ne passe pas par les circuits officiels de change ». Sofiane Tekaya a néanmoins précisé que ces dépenses étaient prises en compte dans le Compte satellite du tourisme, un outil statistique destiné à mesurer la contribution de l'activité touristique à l'économie tunisienne. À ce titre, les recettes touristiques comptabilisées dans ce dispositif ont dépassé 8 milliards de dinars tunisiens sur l'ensemble de l'année 2025.

R. I.

NOUVELLE ALERTE EN EUROPE

Du maquereau marocain refoulé pour des taux dangereux d'histamine

Il s'agit de la deuxième alerte en l'espace de dix jours, après l'interception par les autorités lettones d'une autre cargaison du même poisson en raison de dépassements des seuils autorisés de cette substance. Selon les données du système européen d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), l'alerte espagnole a été enregistrée le 12 de ce mois sous la référence 2026.10058, et concerne du maquereau congelé de l'espèce Scomber colias, en provenance du Maroc, classé comme niveau «grave».

Les autorités lettones avaient annoncé, début novembre en cours, l'interception, à la frontière, d'une cargaison de maquereau marocain, après que les analyses avaient révélé des concentrations d'histamine de 1.518, 869 et 219 milligrammes par kilogramme, contre une limite de 200 milligrammes par kilogramme retenue lors du contrôle, ce qui amène à dire que la concentration la plus élevée dépassait ainsi le seuil autorisé d'environ 7,6 fois. L'histamine constitue un risque sanitaire bien connu, notamment dans certaines espèces de poissons telles que le maquereau, la sardine et le thon, où la substance se forme sous l'effet de l'activité bactérienne lorsque les conditions de conservation ne sont pas appropriées. Sa consommation à des concentrations élevées peut provoquer des intoxications alimentaires accompagnées de rougeurs cutanées, de maux de tête et de troubles digestifs. Trois alertes concernant des produits de la mer en provenance du Maroc et destinés au marché européen avaient déjà été enregistrées en Espagne au cours du mois d'octobre dernier, portant ainsi à quatre le nombre d'alertes signalées dans ce pays et à cinq à l'échelle européenne. En août dernier, les autorités russes avaient également interdit la commercialisation d'une cargaison de 25 tonnes de maquereau congelé en provenance du Maroc et destinée à la région de Kaliningrad, en raison d'irrégularités dans les documents vétérinaires qui l'accompagnaient.

« LE CERTIFICAT VÉTÉRINAIRE FOURNI NE CORRESPONDAIT PAS AU MODÈLE EXIGÉ»

Le rejet de produits marocains par plusieurs pays continue ainsi de marquer le paysage commercial international, sur fond caractérisé par la persistance du régime du Makhzen à ne pas respecter les réglementations commerciales européennes fondées sur les exigences strictes en matière de sécurité, de qualité et de conformité. Des experts économiques estiment que la multiplication des alertes européennes concernant des produits en provenance du Maroc, en raison de la présence de substances interdites au niveau international, constitue un coup dur pour le régime du Makhzen et pour l'image de «partenaire commercial privilégié» que le Maroc a longtemps tenté de promouvoir sur le marché européen, au détriment de la santé publique et de l'environnement.

R. I.

UNE PREMIÈRE AU NIGERIA

Une équipe médicale chinoise réussit une opération à cœur ouvert sur un enfant de 15 mois

Une équipe médicale chinoise a réalisé avec succès une opération à cœur ouvert sur un enfant nigérian de 15 mois, offrant un nouvel espoir aux jeunes patients atteints de cardiopathie congénitale dans le pays. L'opération a été réalisée lors d'une visite dans l'État de Kano d'un groupe de travail conjoint sur les cardiopathies congénitales, dans le cadre de l'Alliance hospitalière Chine-Afrique, en collaboration avec une délégation d'experts de l'Hôpital pour enfants de l'Université de médecine de Nanjing, dans la province du Jiangsu (est de la Chine). La délégation a conclu ses activités d'échange dans l'État la semaine dernière. Cet enfant, originaire de l'État de Kano, a reçu un diagnostic de malformation cardiaque congénitale peu après sa naissance et souffrait d'infections respiratoires récurrentes. Les structures médicales locales n'étant pas en mesure de lui prodiguer les soins chirurgicaux nécessaires, il n'avait jusqu'alors bénéficié que de soins conservateurs. Les parents de l'enfant ont contacté les médecins de l'hôpital local afin d'obtenir une place pour une intervention chirurgicale après avoir appris que l'équipe médicale chinoise allait pratiquer des opérations pour des cardiopathies congénitales à Kano. L'équipe chinoise a travaillé en étroite collaboration avec le personnel médical local avant l'opération, révisant à plusieurs reprises le plan chirurgical et vérifiant chaque étape de la procédure. D'après les membres de l'équipe médicale chinoise, les cardiopathies congénitales constituent l'une des principales causes de mortalité infantile au Nigéria. Le pays enregistre chaque année entre 60 000 et 80 000 nouveaux cas, et près de 30 000 enfants nécessitent une intervention médicale. L'enfant a été débranché de la ventilation mécanique le jour de l'opération et a commencé à respirer de manière autonome. Le personnel médical local s'est réuni pour observer et s'inspirer du travail de l'équipe chinoise, et a exprimé le désir d'apprendre de nouvelles techniques qui pourraient être introduites et mises en pratique au Nigéria.

R. I.

CANDIDATURES DU PATRIMOINE AFRICAIN À L'UNESCO

La Chine propose une aide d'un million $ et des formations

Pékin propose d'accompagner et de financer les candidatures africaines au patrimoine mondial de l'Unesco, où moins de 10% des sites se trouvent en Afrique. Un million de dollars et des formations sont prévus. L'initiative vise à renforcer davantage les liens entre l'Afrique et la Chine.

R. I.

SOMALIE

Les États-Unis prolongent leur soutien logistique à l'ONU

Les États-Unis ont décidé de prolonger d'un an leur soutien à la mission logistique des Nations unies en Somalie, revenant ainsi sur leur décision initiale de réduire ce financement, a annoncé dimanche un porte-parole du département d'État américain. Washington avait annoncé arrêter de financer au-delà du 31 décembre 2026 le Bureau de soutien de l'ONU en Somalie (Unsos), qui fournit un soutien logistique à la Mission de l'Union africaine d'appui et de stabilisation en Somalie (Aussom), et lui avait donné jusqu'à la fin de l'année 2027 pour cesser toute activité. Depuis 2007, les Etats-Unis ont versé près de 2 milliards de dollars aux missions de l'ONU en Somalie, et plus de 1,6 milliard de dollars aux troupes africaines déployées dans ce pays. Le gouvernement somalien avait réalisé des avancées dans la lutte contre le groupe terroriste El Shabab après son arrivée au pouvoir en 2022.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE AU CAP-VERT

José Maria Neves réélu pour un second mandat

Le président sortant du Cap-Vert, José Maria Neves, a été réélu dimanche soir pour un second mandat dès le premier tour de l'élection présidentielle, avec 63,8 % des suffrages, selon les résultats provisoires annoncés par la Commission nationale électorale. Âgé de 66 ans, le président réélu a bénéficié du soutien du Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert (PAICV), vainqueur des élections législatives de mai dernier dans l'archipel.

R. I.

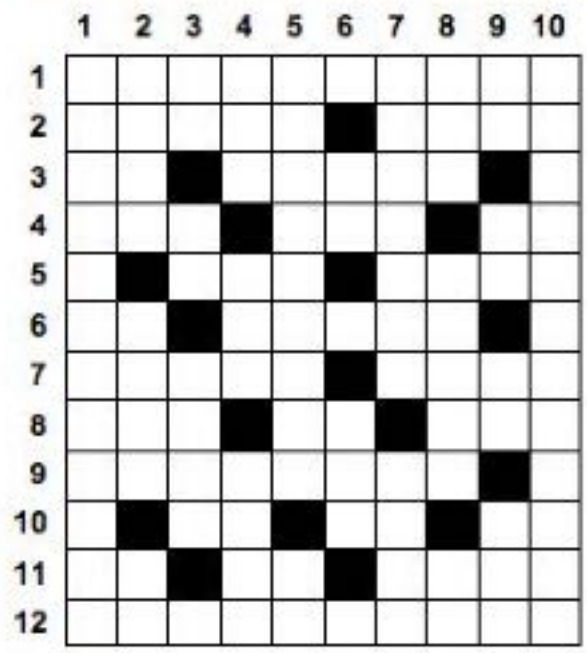
ZANZIBAR

Inauguration d'un centre de recherche sur l'astronomie et l'espace

Zanzibar a inauguré, samedi sur l'île d'Unguja, un centre dédié à l'astronomie et à la recherche spatiale. Doté d'un télescope avancé et d'un planétarium de 52 places, il vise à « promouvoir l'apprentissage scientifique » auprès des jeunes et à créer des emplois dans les métiers liés au spatial.

R. I.

Mots croisés



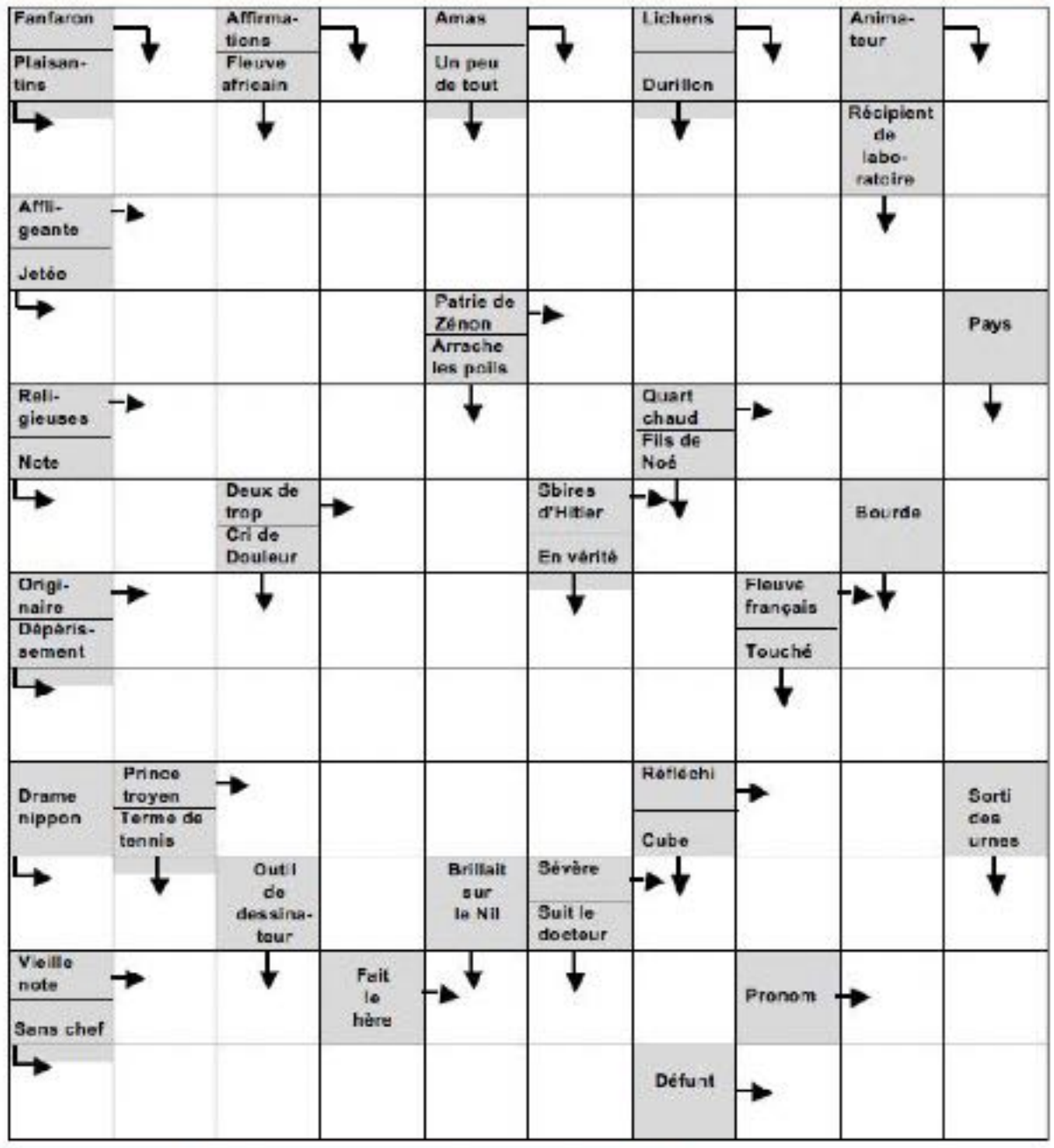
HORIZONTALEMENT

1 - Loqueteux - 2 - Fin de messe - Épluchées - 3 - Ça lui appartient - Nid de rapace - Partisans d'Himmler - 4 - Programme - Risque - 5 - Père d'Andromaque - Lettres d'espoir - 6 - De nom - Strontium - Pays - 7 - Préposition - Catégorique - Signe musical - 8 - Courageux - 9 - Agent de liaison - Câble - 10 - Coûteuse - 11 - Canari - Fin de journée - 12 - Menée en bateau - Comprimés.

VERTICALEMENT

1 - Qui occasionne beaucoup de dépenses - 2 - Échelonnement - Possédé - 3 - Divinité de la Terre - Fin de contrat - Stère - Monnaie scandinave - 4 - Plante odorante - Femme d'un raja - 5 - Mèche rebelle - Garniture - 6 - Empereur romain - Barre de fermeture - 7 - Archipel - Étendues - 8 - Laize - Direction - Touffues - 9 - Article - Agrémentées - 10 - Défrichés - Lentille.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Appareil servant à faire du beurre (7 lettres)

G	E	E	H	M	A	U	T	N	A	G	R	A	G	R	E	C	A
V	R	N	S	A	T	N	E	R	E	H	N	I	O	E	O	D	A
E	I	I	I	O	T	N	O	I	T	O	N	N	T	N	E	E	V
E	T	S	V	L	R	I	I	R	A	P	C	R	S	M	E	P	E
R	E	R	E	E	R	O	V	E	N	T	O	T	E	E	T	R	M
I	R	E	A	E	T	E	M	E	I	P	A	N	E	R	N	I	U
O	V	L	C	T	P	O	B	O	M	N	C	N	R	U	E	S	E
T	E	A	E	R	A	C	N	E	T	E	L	I	T	N	R	E	L
S	I	I	I	L	H	P	T	H	E	T	A	A	E	R	A	N	U
I	L	S	A	O	E	O	S	L	Q	D	N	S	R	U	T	O	E
H	E	I	R	N	P	M	N	I	A	U	N	A	U	O	O	L	L
S	R	A	D	E	A	N	E	O	O	M	E	O	G	T	U	E	A
E	L	U	N	C	A	E	F	N	M	N	E	N	B	I	Q	R	M
E	L	S	C	L	T	I	I	A	T	E	R	E	O	I	V	F	R
E	E	O	E	U	E	R	O	L	E	A	T	U	R	T	R	A	O
E	R	R	O	R	E	I	V	I	L	O	I	R	O	E	T	O	N
D	B	D	E	D	I	P	E	R	T	N	I	R	E	S	M	E	M
N	N	O	S	I	A	R	O	D	E	N	S	E	E	I	S	M	

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AFFECTION - AMERTUME - BOÎTE - BOURRER - CARNE - CONSEILLER - COURTIER - DENSITE - DROMADAIRE - DOUTEUSE - EFFORT - EMPRISE - FORFAIT - FRENETIQUE - GRIMAUD - HÂTE - HARNOIS - INNEE - INTRUS - JOIE - JOVIAL - LOURDEUR - MALADE - MONARCHIE - NAUSE - ABONDE - NERVEUSE - NOUEUX - OSERAIE - OSIER - PRECIEUX - PRESSION - PRIME - QUENOTTE - QUIET - RECOURS - RETRAITEE - REVERS - ROUTE - SALUBRE - SENSATION - SEREIN - SERPE - TITRE - TOURNEE - TOURTE - TRACTION - UNION - VISEE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Repoussant - 2. Entrée - Lue - 3. ST - N.S - Réer - 4. Iéna - Réa - 5. Pré - Contra - 6. Il - Sa - Tons - 7. Snob - Cri - 8 - Ces - Lierre - 9. Émeri - EE - 10. Nés - Co - See - 11. Cn - Note - On - 12. Étiolement.

VERTICALEMENT :

1. Résipiscence - 2. Entérinement - 3. Pt - Ne - Oses - 4. Orna - Sb - Nô - 5. Ues - Ca - Licol - 6. Se - Ro - Ci - Ôté - 7. Rentrée - E.M - 8. Aléatoires - 9. Nue - Rn - Éon - 10 - Terrassement.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Paillardes - EE - Aisé - Allant - Tp - Lattes - Iu - Ne - Oisives - Rail - Rage - Aï - Rl - Elle - Épées - Les - Psi - Cor - Es - Génie - An - Crasses.

VERTICALEMENT :

Railleries - La - Pie - Aléatoire - Sc - Lentilles - Ca - Tés - Gaz - Rà - Sire - Ces - Édit - Vallons - Espièglerie - Ose - Usées - Es.

MOTS MASQUÉS

COMITIALE

Recette du jour



Gratin d'aubergines

Ingrédients :

- 3 aubergines moyennes
- 600-700 g de viande hachée
- 1 oignon moyen
- 1 boîte de tomates en morceaux sinon 4 tomates fraiches
- 2 gousses d'ail
- un peu de persil
- sel et poivre
- environ 150 g de fromage

INSTRUCTIONS

lavez et pelez les aubergines.

coupez les en tranches d'environ 1/2 cm , saupoudrez-les de sel et laissez environ 30 minutes pour qu'elles rejettent un peu de son eau.

placez les ensuite sur du papier sopalin, et faites les frire dans un peu d'huile chaude, des deux côté.

placez l'aubergine sur du papier absorbant pour éliminer l'excès d'huile.

Pendant ce temps, mettre la viande hachée dans une casserole (sans huile) et faites cuire en remuant souvent , jusqu'à ce que la viande soit bien cuite.

ajoutez l'oignon haché, et un peu d'ail râpé, le sel et laissez cuire environ 5 minutes,

quand c'est cuit, ajoutez par dessus un peu persil haché et mettre de côté

préparez la sauce tomate, en faisant cuire les tomates, avec un peu d'huile, l'ail haché, le sel et le poivre noir, faites attention avec le sel, pour que le plat ne soit pas trop salé.

dans un moule en pyrex allant au four, placez une couche de rondelles d'aubergines frites.

placez pas dessus la viande hachée, et un peu de sauce tomate.

ensuite placez une autre couche d'aubergines. et un peu de la sauce tomate restante.

parsemez un peu de persil hachée par dessus et mettre au four préchauffé.

cuisez entre 30 et 35 minutes.

minutes avant la fin de la cuisson, garnissez le plat de fromage râpé

servez bien chaud, avec un bon morceau de pain maison.

Gâteau du Jour

Nuage au citron meringué



INGRÉDIENTS

- Biscuit aux amandes :
- 3 oeufs
- 80 g de sucre
- 10 g de fécule de maïs
- 80 g de poudre d'amande (vous pouvez remplacer par de la farine)
- Le zeste d'un citron

Mousse de citron :

- 2,5 feuilles de gélatine (5 g)
- 3 oeufs
- 100 g de sucre
- 2 citrons (soit 120 ml de jus environ)
- 280 ml de crème liquide entière

Imbibage :

- Le jus d'un citron

Meringue italienne :

- 2 blancs d'oeuf
- 100 + 20 g de sucre en poudre
- 20 g d'eau

Biscuit aux amandes

1. Préchauffez le four à 180°C.
2. Séparez les blancs des jaunes. Fouettez les jaunes avec le sucre.
3. Ajoutez la fécule de maïs et la poudre d'amande, en mélangeant entre chaque ajout. Avec une râpe microplane, zestez un citron et ajoutez les zestes à la préparation. La râpe microplane permet d'obtenir des zestes ultra fin, sans toucher au zeste (le blanc amer) des agrumes.
4. Fouettez les blancs en neige ferme. Incorporez-les à la préparation. Ajoutez d'abord une bonne cuillère de blancs et mélangez vivement afin d'assouplir la pâte. Incorporez le reste bien délicatement, avec une maryse.
5. Versez le tout dans un cercle ajustable réglé sur 21 cm de diamètre, posé sur une plaque recouverte de papier cuisson.
6. Enfournez 12 minutes, en surveillant la coloration. Laissez refroidir complètement.

Mousse de citron

1. Placez la gélatine dans un bol d'eau froide.
2. Placez le jus de citron, le sucre et les oeufs dans une casserole. Faites chauffer sur feu moyen jusqu'à ce que la crème épaississe. On réalise ici un lemon curd.
3. Retirez du feu et filtrez avec un tamis afin d'enlever les morceaux d'oeuf qui auraient cuit.
4. Ajoutez la gélatine essorée. Si vous utilisez de l'agar agar, il faudra faire bouillir le lemon curd avec l'agar agar pendant une minute. Laissez revenir à température ambiante.
5. Fouettez la crème liquide jusqu'à ce qu'elle épaississe.
6. Avec une maryse, incorporez délicatement la crème fouettée à la crème de citron.
7. Chemisez le cercle de film rhodoïd. Imbibez e biscuit de jus de citron, avec un pinceau de cuisine. Versez la mousse de citron sur le biscuit aux amandes.
8. Placez 4 heures minimum au réfrigérateur. Vous pouvez laisser toute une nuit si besoin.

Meringue italienne

Je vous déconseille de préparer la meringue italienne à l'avance car elle va fondre au frigo. Comme on ne va pas passer la meringue au four, il vaut mieux réaliser une meringue italienne qu'une meringue française. En effet, le sirop de sucre va faire cuire les blancs d'oeuf, qui se conserveront du coup davantage.



1. Placez 100 g de sucre et l'eau dans une casserole. Faites chauffer le tout jusqu'à atteindre 114°C (mais ne retirez pas du feu).
2. Quand vous êtes à 114°C, commencez à fouetter les blancs en neige en ajoutant 20 g de sucre quand ils commencent à devenir mousseux.
3. Quand le sirop atteint 118°C, versez-le doucement sur les blancs en neige, sans cesser de fouetter. Attention, évitez de toucher les fouets car cela ferait gicler du sucre brûlant partout.

Vous aurez besoin un thermomètre de cuisine. J'utilise un pistolet infrarouge depuis quelques temps, c'est très pratique.

4. Continuez de fouettez jusqu'à ce que la température redescende sous les 50°C. Quand vos soulevez votre fouet,la meringue doit former un pic que l'on appelle un bec d'oiseau.

Conseil du jour

4 remèdes empruntés à mamie pour calmer le rhume des foins

1) La camomille.
2) Du citron.
3) L'ortie.
4) Le vinaigre de cidre associé au miel contre le rhume des foins.

Le saviez-vous ?



Un massage de 10 minutes peut faire baisser la tension artérielle, réduire l'anxiété, améliorer le sommeil et la concentration

Bon à savoir !

LUTTE CONTRE L'HYPERTENSION

Grâce à sa forte composition en potassium, LE CITRON permet de contrôler la pression artérielle, réduire les sensations de nausée et de douleur, mais aussi d'assouplir la rigidité des vaisseaux sanguins. Boire de l'eau citronnée permettra de réduire sa tension artérielle.

Astuce du Jour:

COMMENT RATTRAPER UN PLAT TROP SALÉ?

la pomme de terre peut aussi vous sauver la mise. Si la recette s'y prête, vous pouvez également rattraper un plat trop salé en ajoutant un morceau de sucre ou un peu de vinaigre : l'acidité va rééquilibrer les saveurs.

CITATION DU JOUR

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35 / 023 70 94 22 / 023 70 94 30 / 023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine **Tél. /Fax. :** 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha **Tél. / Fax. :** 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 17 NOVEMBRE 2026 - PRIX : JALEL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Trois favoris solides

L'épreuve du jour nous offre un superbe défi tactique sur le tracé sélectif de 1400m, réservé aux galopeurs de 3 ans et plus n'ayant pas remporté une course depuis le premier avril 2026. Ce prix Jalel support aux deux formes du pari mutuel urbain quarté et quinté, met aux prises douze compétiteurs qui cherchent tous à renouer avec le succès. La majorité des partants affichent des résultats très probants et une condition physique optimale rendant la lecture de l'épreuve particulièrement intéressante pour nos amis parieurs. Au sein de ce peloton affuté, 3 redoutables sprinteurs se détachent nettement et devraient logiquement se disputer les premiers rôles de ce pari, les coursiers de la grande maison Metidji, le mâle Ihrane et la femelle Imalaya et Sifat El Mesk, la pensionnaire de l'efficace entraîneur K. Haoua possèdent la vitesse de base et la tenue nécessaire pour dominer les débats sur ce profil, ils devront toutefois se méfier des autres concurrents en lice dont plusieurs déjà ont démontré une belle forme durant le mois d'octobre dernier et visent les places d'honneur. A l'inverse, l'impasse semble logique sur le bas du tableau, les Ghassen D'hem, Dalal et Naoures El Mesk s'attaquent à trop forte partie et apparaissent comme les moins chanceux de l'épreuve du jour. Donc, multiplier vos combinaisons, pariez gros et gagnez mieux.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
K. BENACER	1	SARIET EL MESK	R. BELMORSLI	55	8	K. FEGHOULI
HARAS EL MESK	2	SIFAT EL MESK (0)	K. HAOUA	55	10	K. HAOUA
HARAS DU PAON	3	GHASSEN D'HEM	JJ:AY. KHELIFI	55	2	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	4	IHRANE	JJ.AEK. DJELLOULI	55	12	H. DJELLOULI
AH. FEGHOULI	5	DALAL EL MESK	S. DJELLOULI	55	1	PROPRIÉTAIRE
I. DIBOUCHE	6	JOUMLLA	MD. ASLI	54	6	H. DJELLOULI
MN. METIDJI	7	GABION D'HEM (0)	H. BELMORSLI	54	4	H. FATMI
F. METIDJI	8	IMALAYA	W. HAMOUL	53	3	AD. FEGHOULI
K. BELARBI	9	EL HADIA	HO. EL FERTAS	53	9	AD. FEGHOULI
MZ. METIDJI	10	GUAZDOUR D'HEM	AP:F. BOUMEDIENNE	52	5	K. ASLI
AH. FEGHOULI	11	NAOURES EL MESK	AP:F. BOUBKEUR	50	7	K.HAOUA
K. BENACER	12	ROMH EL MESK	AP:IB. BIZ	50	11	K. FEGHOULI

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. SARIET EL MESK. Elle vient de réaliser de bonnes performances tout au long de ses derniers essais, reconduite toujours par son talentueux jockey R. Belmorsli, jouera un rôle principal dans cette épreuve.

2. SIFAT EL MESK. Excellente cette protégée du grand Haras el Mesk, cette femelle grise de 7 ans visera les premières marches du podium.

3. GHASSEN D'HEM. Rien de probant à son actif.

4. IHRANE. Sa dernière course ne reflète pas sa vraie valeur car il restait auparavant sur de belles réalisations, devra logiquement jouer les premiers rôles.

5. DALAL EL MESK. Absente depuis presque une année, cette femelle alezane de 5 ans n'aura pas la tâche facile.

6. JOUMLLA. Ce n'est pas un modèle de régularité, se plaçant par coups et changeant souvent de jockey, elle risque cette fois aussi de ne pas pouvoir tenir la course du jour.

7. GABION D'HEM. Par rapport à bon nombre de concurrents, ce vaillant coursier de 7 ans possède quelques bons essais qui lui vaudront à ne pas en douter de nombreux preneurs à l'heure des choix.

8. IMALAYA. Cette femelle de 5 ans qui est présentée en force dans cette épreuve, à sa portée, ce qui devrait lui permettre de tenter de briguer la plus haute marche du podium.

9. EL HADIA. Méfiance, il faudra l'avoir à l'oeil, elle a déjà été classée dans des parcours de la même qualité du jours e qui devrait plaider en sa faveur pour décrocher un accessit.

10. GHAZDOUR D'HEM. Barré en théorie.

11. NAOURES EL MESK. Tous les atouts plaident en sa faveur pour occuper une place au podium, son appartenance à une écurie redoutable, l'efficacité de son entraîneur et surtout la distance du jour.

12. ROMH EL MESK. Un simple figurant dans cette valse hippique. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

8. IMALAYA - 2. SIFAT EL MESK - 4. IHRANE -
11. NAOURES EL MESK - 1. SARIET EL MESK

LES CHANCES

7. GABION D'HEM - 9. EL HADIA

La CNEP-Banque lance deux nouveaux produits

La CNEP-Banque a annoncé dimanche, dans un communiqué, le lancement de deux nouveaux produits destinés à répondre aux besoins de sa clientèle, enrichir son offre et à accompagner les évolutions des besoins du marché. Il s'agit du crédit à la consommation "Maktab@tech" destiné aux parents d'élèves et aux étudiants, indique la banque qui précise que ce produit permet de financer l'acquisition des équipements informatiques, ainsi que les bureaux et meubles de rangement dédiés à l'aménagement de l'espace d'étude. Selon la même source, le financement peut atteindre 500.000 DA, dans la limite de 90 % du prix de vente, au taux d'intérêt de 4,5 %, avec une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 36 mois. Cette offre s'adresse aux élèves des différents cycles de l'enseignement, aux étudiants, ainsi qu'aux apprenants de la formation et de l'enseignement professionnels, elle est accessible "exclusivement" via la plateforme de commercialisation numérique de la Banque, "CNEP-Market", précise la même source. Cette plateforme offre plusieurs fonctionnalités dont la possibilité de choisir les biens disponibles sur le catalogue en ligne, la réalisation de simulation de crédit afin d'arrêter la capacité d'endettement, la gestion et le suivi du dossier du crédit. Pour le deuxième produit "Cardless Agence", il permet via l'application "CNEP-Connect" aux clients titulaires de comptes chèques, épargne ou commerciaux, d'effectuer des opérations de retrait et de versement d'espèces sur l'ensemble des agences du réseau de la Banque, sans l'utilisation de carte bancaire, selon le communiqué.

À 46 ans, Ronaldinho rejoue en troisième division italienne

Ronaldinho (46 ans) la super star des années 2000 retrouve de nouveau le terrain sous les couleurs de Ravenne troisième division italienne, un ambitieux club de Série C italienne qui rêve de se hisser en Série A. La chevelure grise enserrée dans un bandeau, les traits arrondis par les années, la silhouette un peu lourde, le champion du monde 2002 avec le Brésil et vainqueur de la Ligue des champions 2006 avec Barcelone a disputé toute la première période du match entre Ravenne et Forli, sous les yeux d'Ignazio Cipriani, homme d'affaires italo-américain et propriétaire du club depuis 2024, ravi de voir une meute de reporters et de photographes autour du terrain. La capacité du stade avait été portée pour l'occasion de 5.000 à 6.800 places, mais ce sont des millions de téléspectateurs nostalgiques qui ont pu assister au retour de l'ancien joueur du Paris SG (2001-2003), du FC Barcelone (2003-2008) et de l'AC Milan (2008-2011), retransmis par la chaîne Sky et relayé dans le monde entier par YouTube. Dans les efforts du club pour se construire une image, Cipriani avait annoncé dès juin la signature de Ronaldinho, et une présentation officielle avait eu lieu fin août. Mais l'ex-idole n'a pas préparé la saison avec l'équipe, et a débarqué en Italie quelques jours seulement avant le match de dimanche.

La Tunisie abrite en 2027 le Forum arabe de l'eau

La Tunisie abrite en 2027 les travaux du Forum arabe de l'eau, organisé par l'Agence arabe de l'énergie atomique (AAEA) sous le thème "Le rôle des technologies nucléaires dans le renforcement de la sécurité hydrique arabe". Le but étant d'examiner les moyens de mettre à profit les applications nucléaires et isotopiques face aux défis de la pénurie d'eau et de la dégradation de la qualité des ressources hydriques dans la région arabe, selon le directeur général de l'Agence, Salem Hamdi. Le DG de la AAEA a précisé que ce forum constituera une occasion permettant de mettre en lumière le potentiel offert par les techniques nucléaires et isotopiques afin d'améliorer la gestion des ressources en eau, notamment dans les domaines de l'exploration des eaux souterraines, de l'identification de leurs origines et de l'estimation de leur âge et de leurs taux de renouvellement, outre l'étude du mouvement des eaux, des infiltrations et de la détection des sources de pollution. Il a fait observer que la région arabe est confrontée à des défis majeurs en matière de sécurité hydrique et alimentaire, en raison de la rareté des ressources en eau, des changements climatiques, de la désertification et de la hausse de la demande en eau et en denrées alimentaires, accentués par la dégradation de la qualité de certaines ressources hydriques. Il a, dans ce même ordre d'idées, évoqué la possibilité de recourir aux technologies nucléaires et radiologiques pour le traitement des eaux usées et la réduction des polluants organiques et de certains polluants industriels. L'organisation de ce forum en Tunisie s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Agence arabe de l'énergie atomique pour développer la coopération arabe dans le domaine de l'eau, a-t-il noté.
Le renforcement de la coopération scientifique arabe et le développement de projets conjoints dans ce domaine sont de nature à traduire les expertises et applications scientifiques en résultats concrets au service de la sécurité hydrique et alimentaire et du développement durable dans la région, a-t-il encore souligné.

Mahrez encense la « légende » Mandi



L'ancien capitaine des Verts Riyad Mahrez a rendu un vibrant hommage à Aïssa Mandi, désormais retraité de l'équipe nationale avec le record historique de sélections. Suite à l'hommage rendu au défenseur Aïssa Mandi, samedi dernier, avant le coup d'envoi du match Algérie-Togo, pour clore son aventure avec la sélection nationale, Riyad Mahrez, autre figure emblématique désormais retraitée des Verts et actuel joueur du club qatari d'Al-Shamal, n'a pas laissé passer l'événement sans réagir. À travers une publication éphémère sur son compte Instagram, l'attaquant a qualifié son ancien coéquipier de véritable «légende», témoignant ainsi de l'immense respect qu'il lui porte. Ce clin d'œil appuyé vient saluer la carrière internationale monumentale de Mandi, qui quitte les Verts avec le statut de joueur le plus capé de l'histoire du pays grâce à ses 123 apparitions cumulées depuis mars 2014. Ce départ marque la fin d'une ère pour ce pilier de la défense qui aura grandement contribué aux succès de l'Algérie, notamment lors du sacre à la Coupe d'Afrique des Nations 2019 et de ses deux participations aux Coupes du Monde en 2014 et 2026.

Le CHU d'Oran décroche un prix international

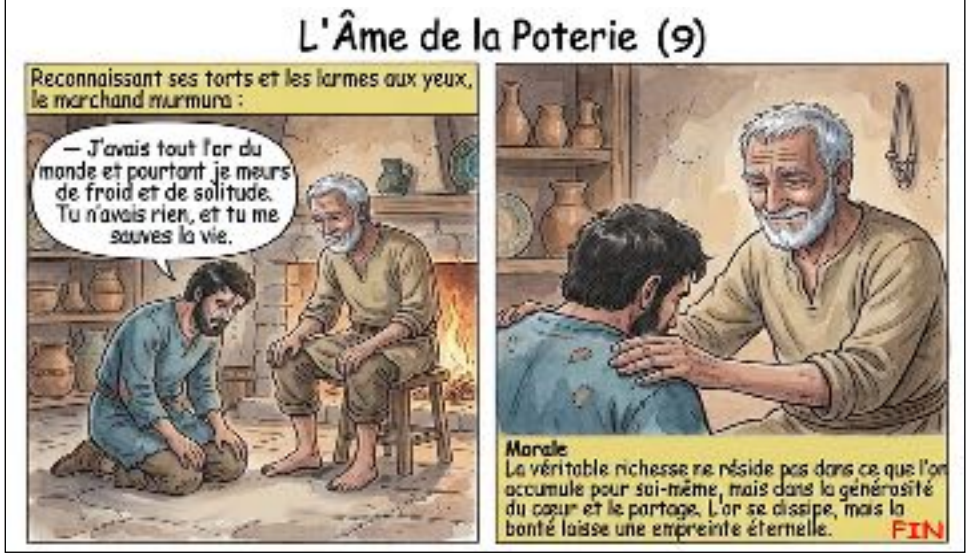
Le service de chirurgie générale et de traitement des tumeurs «A» du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a remporté le prix international de la meilleure communication scientifique libre (SFSPM 2026), lors du congrès scientifique de la Société française de sénologie et de pathologie mammaire, tenu dans la ville de Rennes (France), a-t-on appris, hier , auprès de cet établissement de santé.
Cette distinction a été obtenue sous la supervision de la professeure Khadidja Belkherroubi, grâce au travail collectif et aux efforts scientifiques et médicaux déployés par l'équipe du service, avec la participation des médecins résidents, qui ont contribué à cette réalisation à travers leurs travaux de recherche scientifique et médicale, a précisé la même source. À cette occasion, le directeur général du CHU d'Oran, Madjid Achouri, a félicité la professeure Belkherroubi, ainsi que l'ensemble des membres de l'équipe participante, saluant cette distinction qui témoigne de la compétence des cadres médicaux algériens et de leur capacité à obtenir des résultats remarquables lors des manifestations scientifiques internationales.
Il a également souligné que « cette consécration constitue une reconnaissance des efforts consentis dans le domaine de la recherche scientifique et du travail médical collectif, tout en contribuant à renforcer la présence et le rayonnement du CHU d'Oran à l'échelle internationale ».
Cette réalisation vient enrichir le palmarès de l'établissement de santé et met en évidence l'importance du développement de la recherche scientifique et de la promotion des pratiques médicales, en vue d'améliorer la prise en charge des patients.

L. Zeggane

3 morts et 2 blessés dans un effondrement de terrain à Sétif

Un dramatique accident de travail s'est produit ce lundi à Sétif, où un effondrement partiel de terrain dans un chantier de construction, situé au quartier des 500 logements près du stade, a coûté la vie à trois ouvriers et en a blessé deux autres. Selon le bilan de la Protection Civile, les équipes de secours sont rapidement intervenues sur les lieux pour extraire les victimes des décombres. Les deux travailleurs blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale, tandis que les dépouilles des trois personnes décédées ont été transférées à la morgue de l'établissement hospitalier.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS

"L'inondation de l'Algérie par la drogue constitue désormais une véritable guerre contre notre peuple et notre jeunesse, mais nous pourrions être amenés à cibler la source de fabrication de ces drogues, dans le cadre du droit de légitime défense",

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune



MÉTÉO D'ALGER
Mardi 17 novembre 2026
24 °C / 17 °C
Dans la journée : Nuageux
Vent : 22 km/h
Humidité : 57 %
Dans la nuit : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 57 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES
Mardi 7 djoumad el-thani 1448
Dohr : 12h33
Assar : 15h18
Maghreb : 17h41
Îcha : 19h02
Mercredi 8 djoumad el-thani
Sobh : 05h59
Chourouk : 07h29

MARCHÉ FINANCIER

La COSOB impose un nouveau reporting ESG aux sociétés cotées

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a adopté un nouveau cadre réglementaire fixant les modalités de publication des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par les sociétés cotées en Bourse, dans le cadre de la modernisation du marché financier algérien.



Ph : DR

Ce dispositif est défini par l'instruction n° 26-08 du 28 octobre 2026, qui précise le contenu du rapport sur l'information extra-financière destiné aux sociétés cotées, a indiqué, hier la COSOB dans un communiqué.

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE POUR RENFORCER LA TRANSPARENCE

Présentée comme une première en Algérie, cette initiative place le pays parmi le cercle restreint des États africains ayant introduit des exigences réglementaires spécifiques en matière de reporting ESG des sociétés cotées. Prise en application de l'article 44 du règlement COSOB n° 25-04 du 22 octobre 2025 relatif à la divulgation de l'information par les sociétés cotées, l'instruction établit un cadre de publication structuré autour de trois dimensions : environnementale, sociale et gouvernance. Les informations à communiquer portent notamment sur les changements climatiques, la gestion des ressources, les conditions sociales, la composition et le fonctionnement des organes de gouvernance, ainsi que les mécanismes de prévention de la corruption. Le rapport devra également présenter la démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), ses parties prenantes, ses enjeux ESG prioritaires, l'analyse de leur matérialité, ainsi que les actions engagées et les résultats obtenus.

Le référentiel retenu s'appuie principalement sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, tout en autorisant le recours à d'autres référentiels internationaux reconnus. Le dispositif repose sur le principe de conformité ou d'explication (Comply or Explain), permettant aux entreprises concernées de s'approprier progressivement ces nouvelles exigences.

À travers cette mesure, la COSOB entend améliorer la transparence des entreprises et renforcer la qualité de l'information destinée aux investisseurs, afin de leur permettre de mieux évaluer les risques et les opportunités liés aux enjeux de durabilité. Cette nouvelle réglementation vise également à accompagner le développement de la finance durable, à renforcer l'attractivité du marché financier algérien et à favoriser son adaptation aux évolutions internationales des marchés de capitaux. Ces exigences entreront en application à compter de l'exercice 2026, dans le cadre de la dynamique de modernisation engagée par la COSOB en faveur d'un marché financier plus transparent et davantage orienté vers le financement durable de l'économie nationale, a précisé le communiqué.

L. Zeggane

TÉBESSA

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de mercure

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes relevant de la sûreté de wilaya de Tébessa ont récemment réussi à démanteler un réseau criminel organisé composé de six individus, spécialisé dans le trafic de mercure argentique. Cette opération a été menée suite à l'exploitation d'informations confirmées faisant état d'activités suspectes liées au commerce de cette substance sensible et prohibée. Grâce à l'intensification des investigations sous la supervision du parquet compétent, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de trois premiers membres de la bande, saisissant au passage 85 kilogrammes de mercure argentique ainsi que trois véhicules de tourisme utilisés pour le transport de la marchandise.
Poursuivant leurs enquêtes et en vertu d'une extension de compétence vers d'autres wilayas du pays, les mêmes services de sécurité ont pu interpeller trois autres complices impliqués dans cette affaire, parmi lesquels figure le fournisseur principal du réseau. À l'issue de ce coup de filet qui a permis de mettre fin aux agissements de cette organisation, l'ensemble des suspects a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Tébessa pour faire face à la justice.

R. S.

Tournoi de l'UNAF (U17)

L'Algérie bat l'Egypte et se qualifie pour la CAN-2027



La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17 - B), s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à l'issue de sa victoire face à l'Egypte 1-0, lundi au stade "Mustapha Ben Jannet" de Monastir (Tunisie), pour le compte de la 3e et dernière journée du tournoi l'Union nord-africaine (UNAF). L'unique but de la partie a été inscrit à la 8e minute de jeu par Daoud Bellagra (8'). Ayant réussi leur entrée en lice dans le tournoi en battant le Maroc (1-0), les cadets algériens se sont inclinés lors de la deuxième journée face à la Tunisie (4-1). A l'issue des résultats de cette ultime journée, l'Algérie et l'Egypte terminent à égalité en tête avec 6 points et se qualifient pour la CAN-2027.

ALGÉRIE – ZIMBABWE

Convergence des positions sur les questions régionales et internationales

L'Algérie et le Zimbabwe ont réaffirmé leur convergence de vues et leur volonté de coordonner leurs positions sur les différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun, tout en réitérant leur attachement aux principes de solidarité et d'action africaine commune. En effet, à l'occasion d'une rencontre entre le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, et le secrétaire général adjoint de la présidence de la République du Zimbabwe, Zvinechimwe Ruvinga Churu, tenue au siège du ministère des Affaires étrangères, les deux partis ont également réaffirmer la volonté commune de hisser leurs relations bilatérales à des niveaux supérieurs et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, conformément aux accords convenus lors de la visite d'État effectuée en Algérie, les 19 et 20 juillet 2025, par le président zimbabwéen, Emmerson Dambudzo Mnangagwa. Cette visite avait été couronnée par la signature d'une série d'accords et de mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs vitaux, indique un communiqué du ministère.
Les deux parties ont, par ailleurs, salué le niveau de coopération atteint dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la formation. À ce titre, la partie zimbabwéenne a exprimé sa gratitude à l'Algérie pour les bourses d'études et de formation accordées chaque année aux étudiants de son pays, soulignant leur contribution à la qualification des compétences nationales et au renforcement des capacités des ressources humaines, au service du développement socioéconomique du Zimbabwe. Cette coopération permet également d'envisager une meilleure valorisation de l'expérience algérienne en matière de développement des ressources humaines et de renforcement des compétences.

Sarah O.

SOUS-RIRE

